



Sondage auprès des électeurs à la suite de l'élection partielle du 6 mai 2019 dans Nanaimo—Ladysmith (Colombie-Britannique)

Rapport final

Préparé pour Élections Canada

Nom du fournisseur : Phoenix SPI
Numéro du contrat : 05005-190091/001/CY
Valeur du contrat : 36 458,32 \$ (incluant la TVH)
Date d'attribution du contrat : 2019-04-25
Date de livraison des services: 2019-08-14

Numéro d'enregistrement : POR 004-19

Pour plus d'information sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

This report is also available in English.

Sondage auprès des électeurs à la suite de l'élection partielle du 6 mai 2019 dans Nanaimo—Ladysmith (Colombie-Britannique)

Rapport final

Préparé pour Élections Canada

Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Août 2019

Cette recherche sur l'opinion publique permet de présenter les résultats d'un sondage téléphonique mené pour évaluer l'élection partielle fédérale du 6 mai 2019 dans la circonscription de Nanaimo—Ladysmith (Colombie-Britannique).

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut obtenir une permission écrite au préalable d'Élections Canada. Pour plus d'information sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

Numéro de catalogue :

SE3-106/2019F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-31984-1

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 004-19) :

Numéro de catalogue SE3-106/2019E-PDF (Rapport final, anglais)

978-0-660-31983-4

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le premier ministre du Canada, 2019.

This publication is also available in English under the title: *Survey of Electors Following the May 6, 2019, By-election in Nanaimo—Ladysmith*

Table des matières

Sommaire.....	1
Contexte et objectifs	1
Méthodologie	1
Faits saillants.....	2
Notes aux lecteurs	5
Analyse détaillée des résultats.....	7
Conscience de la tenue de l'élection partielle et information de l'électeur	7
Carte d'information de l'électeur et inscription.....	14
Vote et participation électorale.....	20
Identification des électeurs.....	25
Expérience des électeurs.....	27
Équité et confiance	32
Profil des répondants au sondage.....	35
Annexe 1 : Méthodologie détaillée	37
Annexe 2 : Questionnaire du sondage	42

Liste des diagrammes

Diagramme 1 : Conscience de la tenue de l'élection partielle.....	7
Diagramme 2 : Souvenir d'avoir vu de la publicité d'Élections Canada	8
Diagramme 3 : Provenance de la publicité d'Élections Canada que les répondants se rappellent spontanément avoir vue.....	9
Diagramme 4 : Provenance de la publicité d'Élections Canada que les répondants se rappellent avoir vue avec de l'aide.....	10
Diagramme 5 : Connaissance de la démarche pour voter (où, quand et comment)	11
Diagramme 6 : Site Web d'Élections Canada.....	12
Diagramme 7 : Communications avec Élections Canada	13
Diagramme 8 : Réception de la CIE.....	14
Diagramme 9 : Carte d'information de l'électeur – Apportée le jour de l'élection	15
Diagramme 10 : Mesures prises par l'électeur pour savoir s'il est inscrit pour voter	16
Diagramme 11 : Connaissance de l'obligation d'être inscrit pour avoir le droit de voter.....	16
Diagramme 12 : Inscription le jour de l'élection	17
Diagramme 13 : Connaissance du Service d'inscription en ligne de l'électeur	19
Diagramme 14 : Participation électorale lors de l'élection partielle du 6 mai 2019.....	20
Diagramme 15 : Principales raisons pour ne pas voter – Motifs	21
Diagramme 16 : Principales raisons pour ne pas voter – Ventilation	21
Diagramme 17 : Connaissance des façons de voter	23
Diagramme 18 : Façons de voter	24
Diagramme 19 : Connaissance des exigences relatives à l'identification des électeurs	25
Diagramme 20 : Facilité à satisfaire aux exigences d'identification pour voter	26
Diagramme 21 : Facilité à voter	27
Diagramme 22 : Heure du vote – Jour de l'élection.....	28
Diagramme 23 : Heure du vote – Vote par anticipation	28
Diagramme 24 : Temps pour voter.....	29
Diagramme 25 : Satisfaction à l'égard des employés d'Élections Canada.....	30
Diagramme 26 : Satisfaction à l'égard de l'expérience de vote en général.....	30
Diagramme 27 : Perception quant à l'équité d'Élections Canada	32
Diagramme 28 : Niveau de confiance quant à l'exactitude des résultats	33

Sommaire

Élections Canada a chargé l'entreprise Phoenix Strategic Perspectives Inc. (Phoenix SPI) de réaliser un sondage afin de l'aider à évaluer l'élection partielle fédérale qui a eu lieu le 6 mai 2019 dans la circonscription de Nanaimo—Ladysmith (Colombie-Britannique).

Contexte et objectifs

Élections Canada est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à mener des élections générales, des élections partielles et des référendums fédéraux, à administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada* (LEC) et à surveiller l'application de la législation électorale.

Dans son programme d'évaluation, l'organisme voulait sonder les personnes ayant qualité d'électeur dans la circonscription de Nanaimo—Ladysmith (Colombie-Britannique), où se tenait une élection partielle fédérale le 6 mai 2019. Il voulait ainsi obtenir des données fiables afin d'évaluer l'opinion, les attitudes et les connaissances des électeurs par rapport à ses services ainsi qu'à divers aspects de leur expérience.

Les objectifs de recherche consistaient à mesurer les opinions des électeurs sur diverses questions liées à l'élection et à permettre l'évaluation et l'amélioration des programmes et services d'Élections Canada offerts aux électeurs. Les répondants ont plus précisément été consultés sur les questions suivantes :

- conscience de la tenue de l'élection partielle et connaissance des diverses façons de voter;
- sources d'information sur l'élection;
- expérience quant à l'inscription, notamment avec la carte d'information de l'électeur (CIE);
- expérience quant aux communications d'Élections Canada;
- expérience de vote à l'élection partielle fédérale;
- attitudes à l'égard d'Élections Canada et des résultats électoraux.

Les résultats permettront d'évaluer et d'améliorer les programmes et les services qu'offre Élections Canada aux électeurs et pourraient aider à préparer les rapports du directeur général des élections au Parlement.

Méthodologie

Un sondage téléphonique à composition aléatoire de 13 minutes a été mené auprès de 400 personnes ayant qualité d'électeur. Les répondants étaient des citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus le jour du scrutin, soit le 6 mai 2019, et qui habitaient dans la circonscription – c'est-à-dire que leur adresse de résidence habituelle s'y trouvait – à partir du premier jour de la période d'élection partielle jusqu'au jour du scrutin. Étant donné la faible proportion d'électeurs francophones dans la circonscription, tous les répondants ont répondu au sondage en anglais.

Une base d'échantillonnage double avec chevauchement (utilisateurs de téléphone fixe et de téléphone cellulaire) a été utilisée pour réduire au minimum les erreurs de couverture. La base d'échantillonnage était composée à 50 % de numéros de téléphone cellulaire et à 50 % de numéros de téléphone à ligne fixe. On a proposé aux personnes qui ont refusé de participer au

sondage par téléphone de remplir un questionnaire auto-administré en ligne. Cinq répondants ont accepté de répondre au questionnaire en ligne, mais aucun d'entre eux ne l'a fait. Tous les résultats ont donc été obtenus par téléphone.

Les données, qui ont été recueillies du 7 au 17 mai 2019, ont été pondérées afin de refléter la répartition de l'âge et du sexe des électeurs admissibles. La marge d'erreur pour un échantillon de cette taille est de $\pm 4,9\%$, 19 fois sur 20. (Pour obtenir une description détaillée de la méthodologie utilisée, veuillez consulter l'annexe 1.)

Faits saillants

Conscience de la tenue de l'élection partielle et information de l'électeur

- La vaste majorité des répondants (98 %) étaient au courant de la tenue de l'élection partielle fédérale du 6 mai 2019 dans la circonscription de Nanaimo—Ladysmith (Colombie-Britannique).
- Afin d'améliorer les données concernant le souvenir qu'ont les répondants des publicités d'Élections Canada, un échantillon fractionné a été utilisé pour mettre à l'essai une nouvelle question. Cette méthode a été employée pour la première fois lors du sondage suivant l'élection partielle du 3 décembre 2018. On a posé à la première moitié des répondants la question traditionnelle, à savoir s'ils se rappelaient avoir vu, entendu ou lu des publicités ou des communications diffusées par Élections Canada qui indiquaient où, quand et comment voter, et dans l'affirmative, dans quel contexte. On a posé à l'autre moitié des répondants quatre questions fermées pour vérifier s'ils se rappelaient avoir vu, entendu ou lu des publicités ou des communications diffusées par Élections Canada dans les médias sociaux, en naviguant sur le Web ou une application mobile, en écoutant la radio ou en lisant un journal local. Puis on leur a demandé, en question ouverte, s'ils se rappelaient avoir vu, entendu ou lu des publicités ou des communications diffusées par Élections Canada dans tout autre format. Dans les deux échantillons, une majorité d'électeurs se souvenait des publicités ou des communications d'Élections Canada (62 % et 73 % respectivement). Cependant, une plus forte proportion de répondants à la deuxième question disent se souvenir de publicités ou de communications d'Élections Canada.
- Les répondants du premier échantillon fractionné qui se rappellent avoir vu des publicités ou reçu des communications au sujet de l'élection partielle indiquent les avoir surtout remarquées sur leur CIE (32 %), dans les journaux (31 %) ou dans les dépliants d'Élections Canada (20 %). Les électeurs du deuxième échantillon fractionné qui étaient au courant de l'élection partielle mentionnent avoir surtout remarqué les publicités d'Élections Canada dans les journaux locaux (34 %) ou à la radio (31 %). De plus, environ un quart des répondants se rappellent avoir remarqué des publicités sur le Web ou une application mobile (24 %) et un autre quart dans les médias sociaux (25 %).
- Une majorité de répondants (89 %) mentionnent s'être sentis informés pour savoir où, quand et comment voter à l'élection partielle du 6 mai 2019, et les trois quarts (67 %) indiquent avoir été *bien* informés.
- Quinze pour cent des répondants ont visité le site Web d'Élections Canada, et 5 % ont communiqué avec Élections Canada pendant la campagne.

- Ceux qui ont communiqué avec Élections Canada sont généralement satisfaits de l'information reçue : 88 % des répondants sont satisfaits de l'information obtenue sur le site Web d'Élections Canada, et 88 %, de l'information obtenue auprès d'Élections Canada.

Carte d'information de l'électeur et inscription

- Environ 9 répondants sur 10 (87 %) qui étaient au courant de la tenue de l'élection partielle fédérale mentionnent avoir reçu leur CIE, et 87 % d'entre eux indiquent l'avoir apportée au bureau de vote.
- Pratiquement toutes les personnes qui ont reçu une CIE indiquent que le nom (98 %) et l'adresse (99 %) qui y figuraient étaient exacts.
- Six électeurs sur 10 (61 %) savent qu'un électeur doit être inscrit pour avoir le droit de voter à une élection partielle fédérale, et un peu plus (68 %) savent que les électeurs peuvent s'inscrire au bureau de vote et voter tout de suite après.
- Un échantillon fractionné a été utilisé afin de confirmer la réaction à une question qui mesure la connaissance du service d'inscription en ligne, comme on le fait depuis octobre 2017. La question a été posée telle qu'elle était formulée dans les sondages précédents à la moitié des répondants, et sous une forme simplifiée à l'autre moitié. Les électeurs qui ont répondu à la version simplifiée sont plus nombreux à indiquer être au courant de la possibilité de s'inscrire en ligne (64 %) comparativement à ceux qui ont répondu à la question originale (52 %), et sont moins nombreux à répondre qu'ils ne savent pas (33 % comparativement à 43 %).

Vote et participation électorale

- Parmi les répondants qui étaient au courant de la tenue de l'élection partielle, 69 % indiquent avoir voté.
- Parmi les répondants qui n'ont pas voté à l'élection, environ la moitié (49 %) disent s'être abstenus pour des raisons liées à la vie courante ou à la santé, un quart (24 %) pour des raisons de nature politique et 6 % pour des raisons liées au processus électoral.
- On a utilisé un échantillon fractionné pour les questions visant à évaluer la connaissance des électeurs concernant les façons de voter. On a demandé en question ouverte à un échantillon de répondants (n = 209; échantillon fractionné 1) d'indiquer les diverses façons de voter à une élection fédérale. On a posé deux questions à l'autre échantillon (n = 191; échantillon fractionné 2). On leur a d'abord demandé quelles sont les façons de voter lors d'une élection fédérale, puis on leur a demandé s'il est possible de déposer un bulletin de vote par anticipation. Les deux formulations entraînent des résultats semblables. La majorité des électeurs (81 %) des deux échantillons fractionnés savent qu'ils peuvent voter en personne le jour de l'élection et dans un bureau de vote par anticipation (63 %). Un quart (24 %) savent qu'ils peuvent voter par la poste et 5 % dans un bureau local d'Élections Canada.
- Trois quarts (74 %) des répondants qui ont voté à l'élection partielle indiquent avoir voté dans un bureau de scrutin le jour de l'élection.

Identification des électeurs

- Comme dans les sondages postélectoraux précédents, une question sur l'identification des électeurs a permis de déterminer que 96 % des répondants savent qu'un électeur doit

présenter une preuve d'identité, et 88 %, qu'un électeur doit présenter une preuve d'adresse.

- Un échantillon fractionné a été créé afin de tester une seconde méthode et a révélé qu'un moins grand nombre de répondants sont pleinement au courant des exigences relatives à l'identification des électeurs : 86 % des répondants donnent la bonne réponse en affirmant que les électeurs doivent présenter une preuve d'identité et une preuve d'adresse pour voter à une élection fédérale, tandis que 13 % répondent mal ou ignorent la réponse.
- Presque tous les répondants (97 %) mentionnent avoir trouvé facile de satisfaire aux exigences d'identification, et 92 % disent avoir trouvé cela *très facile*.

Expérience des électeurs

- Parmi les votants de l'élection partielle fédérale du 6 mai 2019, presque tous (95 %) disent avoir trouvé facile de voter, et 88 % indiquent avoir trouvé cela *très facile*.
- Presque tous les votants de l'élection partielle (96 %) sont satisfaits des services offerts par les employés d'Élections Canada, et 90 % se disent *très satisfaits*.
- Presque tous les votants (98 %) se disent satisfaits de leur expérience de vote en général, et 81 % se disent *très satisfaits*.

Équité et confiance

- On a posé aux répondants deux versions d'une question sur leur perception de l'équité dont Élections Canada a fait preuve dans le cadre de l'élection. Pour la moitié des répondants, la question portait précisément sur l'élection partielle fédérale du 6 mai 2019, tandis que pour l'autre moitié des répondants, la question portait sur les élections partielles en général. Dans le cas de la formulation précise, qui mentionne l'élection du 6 mai 2019, une majorité de répondants (87 %) sont d'avis qu'Élections Canada a géré l'élection de façon équitable (76 % répondent *très équitable*). La formulation générale a produit des résultats semblables dans l'ensemble, la majorité des répondants indiquant qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable. Cependant, un nombre plus faible de répondants disent qu'Élections Canada gère les élections de façon *très équitable* (66 % contre 76 % pour la formulation précise). C'est la première fois qu'on observe ce résultat.
- Un échantillon fractionné a également été utilisé pour sonder les électeurs quant à la confiance qu'ils ont en l'exactitude des résultats de l'élection partielle. On a demandé à un premier sous-groupe de répondants d'indiquer leur niveau de confiance en l'exactitude des résultats de leur circonscription. On a posé à l'autre sous-groupe une question semblable, mais en y ajoutant la phrase d'introduction suivante : « À la fin d'une élection fédérale, les préposés au scrutin de chaque circonscription comptent les votes à la main et rendent compte des résultats à Élections Canada ». De plus, la question portait sur la confiance dans les résultats des élections en général, et non dans les résultats de l'élection dans la circonscription des répondants en particulier. Les deux formulations donnent des résultats similaires. Toutefois, les électeurs qui ont répondu à la question sans introduction et dans laquelle on mentionne explicitement « dans votre circonscription » sont plus susceptibles d'avoir un niveau de confiance *très élevé* (65 %) que ceux qui ont répondu à la question avec introduction et sans la mention de la circonscription (58 %).

Notes aux lecteurs

- Afin de faciliter la lecture, les termes « électeurs » et « répondants » sont utilisés de façon interchangeable pour désigner tous les participants au sondage. Le terme « votant » désigne les participants au sondage qui indiquent avoir voté.
- Tous les résultats du rapport sont exprimés en pourcentage, sauf indication contraire. Comme les chiffres ont été arrondis, la somme des pourcentages ne correspond pas nécessairement à 100 %.
- Le nombre de répondants change au fil du rapport du fait que des questions ont fréquemment été posées à des sous-échantillons du groupe de participants au sondage. Le lecteur doit donc être conscient de cet aspect et faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats basés sur un plus petit nombre de répondants.
- Les différences démographiques et les autres types de différences relevées dans les sous-groupes sont indiqués dans le rapport. Lorsqu'il est question des variations entre les sous-groupes, seules les différences qui sont importantes au niveau de confiance de 95 % et qui ont trait à un sous-groupe dont la taille de l'échantillon dépasse $n = 30$ sont indiquées.
- Si une catégorie ou plus d'un sous-groupe n'est pas mentionné dans une discussion sur les différences entre les sous-groupes (p. ex., une tranche d'âge sur trois comparées), on peut en conclure que seules les catégories mentionnées présentaient des différences considérables.

La valeur du contrat était de 36 458,32 \$ (TVH comprise).

Attestation de la neutralité politique

À titre de dirigeante principale de Phoenix Strategic Perspectives, je certifie par la présente que les livrables respectent en tous points les exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la Politique sur les communications et l'image de marque et la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique du gouvernement du Canada. Plus précisément, les livrables ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Alethea Woods, présidente
Phoenix Strategic Perspectives

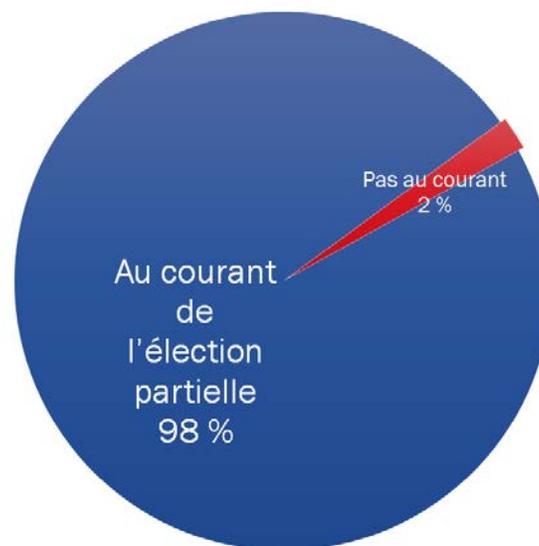
Analyse détaillée des résultats

Conscience de la tenue de l'élection partielle et information de l'électeur

Conscience généralisée de la tenue de l'élection partielle fédérale du 6 mai 2019

Quatre-vingt-dix-huit pour cent des électeurs sondés indiquent avoir été au courant qu'une élection partielle avait lieu le 6 mai 2019 dans Nanaimo—Ladysmith, en Colombie-Britannique. La proportion des électeurs au courant de la tenue de l'élection partielle est plus forte chez les électeurs de 25 à 34 ans (100 %) que chez les électeurs de 35 à 54 ans (96 %).

Diagramme 1 : Conscience de la tenue de l'élection partielle



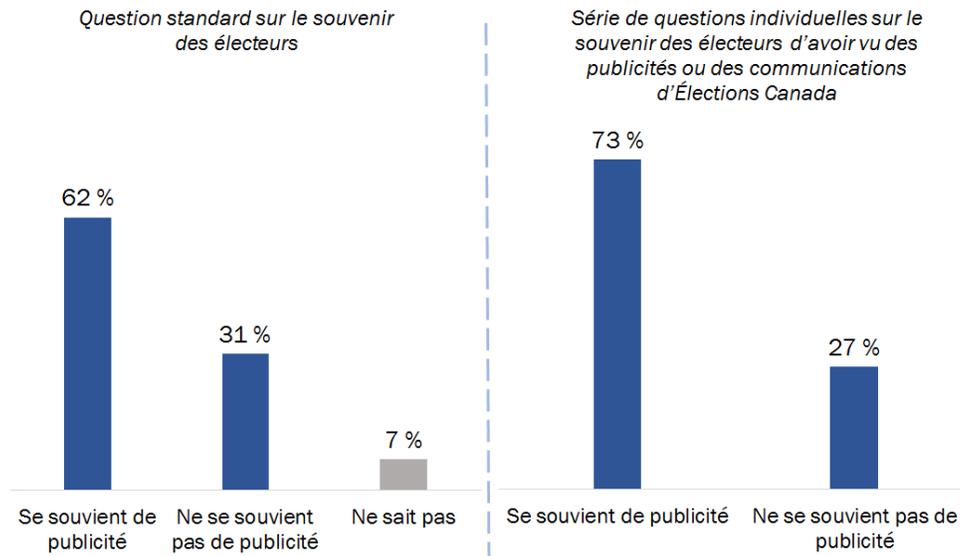
Q1. . Saviez-vous qu'une élection partielle fédérale a eu lieu le 6 mai 2019 dans votre circonscription? Niveau de référence : n = 400; tous les répondants.

Souvenir modéré des publicités d'Élections Canada

Un échantillon fractionné a été créé afin d'évaluer le souvenir des publicités d'Élections Canada pour l'élection partielle fédérale du 6 mai 2019. On a demandé à une partie des répondants (n = 205) s'ils se souvenaient de publicités ou de communications d'Élections Canada indiquant où, quand et comment voter, une question standard utilisée dans les précédents sondages téléphoniques postélectoraux. On a demandé à l'autre partie (n = 195) s'ils se rappelaient avoir vu, entendu ou lu des publicités ou des communications diffusées par Élections Canada dans les médias sociaux, en naviguant sur le Web ou une application mobile, en écoutant la radio, en lisant un journal local ou à tout autre endroit. On a considéré que les répondants mentionnant avoir vu, entendu ou lu des renseignements indiquant où, quand et comment voter se rappellent les publicités ou les communications diffusées par Élections Canada.

Dans les deux échantillons, une majorité d'électeurs se souviennent des publicités (62 % et 73 % respectivement). Cependant, une plus grande proportion de répondants à la deuxième question disent se souvenir des publicités.

Diagramme 2 : Souvenir d'avoir vu de la publicité d'Élections Canada



Q29A. Pendant la période électorale, avez-vous vu, entendu ou lu de la publicité ou des communications d'Élections Canada qui disaient où, quand et comment voter à l'élection partielle? Niveau de référence : n = 205; tous les répondants. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.
 Q30A-E [variable enregistrée]. Au cours de la campagne d'élection partielle, avez-vous vu ou entendu des communications d'Élections Canada indiquant où, quand et comment voter? Niveau de référence : n = 195; tous les répondants. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

La proportion¹ d'électeurs se souvenant de toutes publicités ou communications diffusées par Élections Canada est plus élevée chez :

- les femmes (72 %) que chez les hommes (61 %);
- les votants à l'élection partielle (72 %) que chez les non-votants à l'élection partielle (57 %);
- les électeurs qui se sentent informés (72 %) pour savoir où, quand et comment voter à l'élection partielle que chez ceux qui ne se sentent pas informés (32 %).

Principales sources de rappel : dépliants d'Élections Canada, journaux et cartes d'information de l'électeur

On a demandé aux répondants du premier échantillon fractionné qui se rappellent avoir vu des publicités ou des communications diffusées par Élections Canada (n = 132) d'indiquer le contexte dans lequel ils ont vu, entendu ou lu des renseignements sur l'élection partielle du 6 mai 2019. Ces répondants indiquent s'être souvenu des formes de publicités ou de communications suivantes :

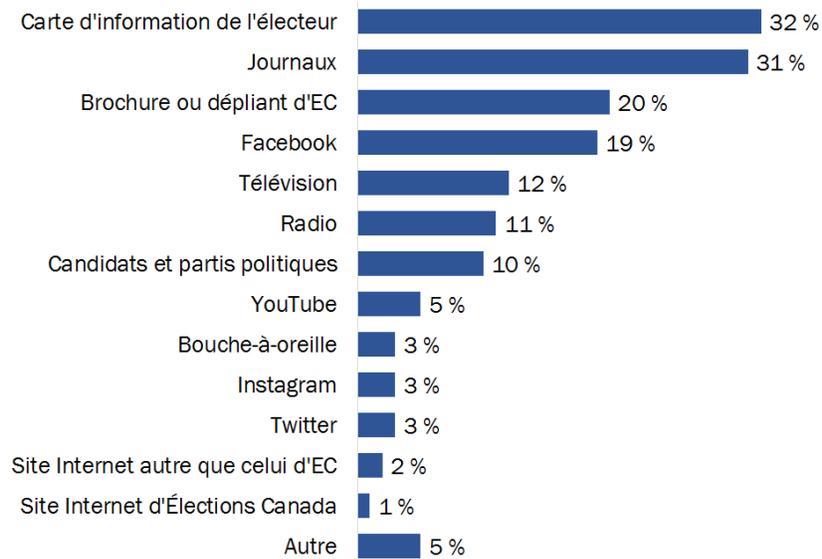
- carte d'information de l'électeur (CIE) (32 %);
- journaux (31 %);
- dépliants d'Élections Canada (20 %).

Dix-neuf pour cent mentionnent Facebook, alors qu'une plus faible proportion mentionne la télévision (12 %), la radio (11 %) et les publicités politiques des candidats ou des partis (10 %).

¹ Le rapport sur les sous-groupes est fondé sur une variable agrégée, une variable enregistrée qui combine les échantillons fractionnés.

Un moins grand nombre d'électeurs (5 % ou moins) mentionnent d'autres contextes, comme YouTube, le bouche-à-oreille, Instagram, Twitter, d'autres sites Internet ou le site Web d'Élections Canada.

Diagramme 3 : Provenance de la publicité d'Élections Canada que les répondants se rappellent spontanément avoir vue



Q29B. Où avez-vous vu, entendu ou lu de la publicité d'Élections Canada? Niveau de référence : n = 302; répondants de l'échantillon fractionné qui se rappellent avoir vu de la publicité d'EC [Ne sait pas/refus : 3 %]. (Plusieurs réponses acceptées.)

Les différences notables entre les sous-groupes sont les suivantes :

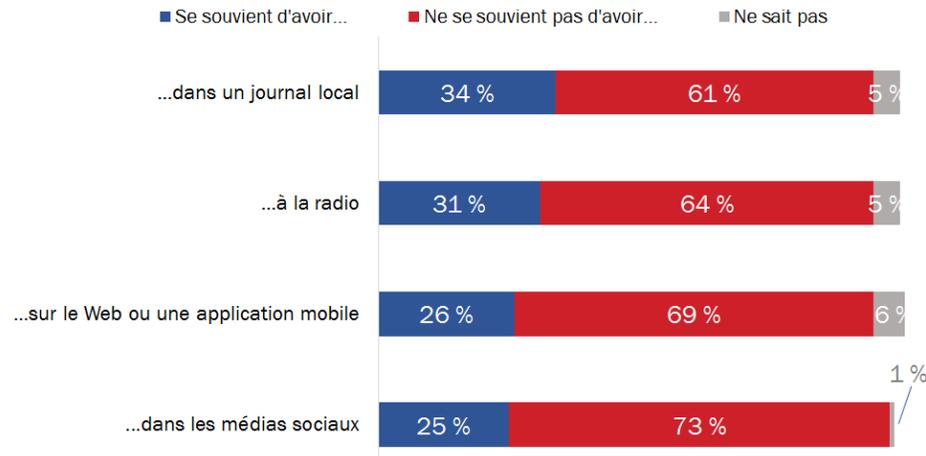
- Les votants de l'élection partielle sont plus susceptibles d'avoir appris la tenue de l'élection partielle dans les journaux (39 %) et dans les dépliants d'Élections Canada (25 %) que les non-votants de l'élection partielle (14 % et 6 % respectivement).
- Les non-votants de l'élection partielle sont plus susceptibles d'avoir appris la tenue de l'élection partielle par Facebook (37 % comparativement à 11 % pour les votants).
- Les électeurs âgés de 55 ans et plus (47 %) sont plus susceptibles d'avoir appris la tenue de l'élection partielle dans les journaux que les électeurs de 25 à 34 ans (16 %) et de 35 à 54 ans (25 %).

Comme cela a été le cas dans les sondages précédents sur l'élection partielle, certains répondants (12 %) indiquent se rappeler avoir vu des publicités d'Élections Canada à la télévision alors qu'aucune publicité du genre n'a été diffusée pendant l'élection partielle. Ce résultat pourrait être attribuable à plusieurs facteurs, notamment la confusion avec d'autres communications sur l'élection, comme des publicités partisans ou des bulletins de nouvelles sur l'élection partielle dans la circonscription.

On a posé une question au deuxième sous-groupe de répondants (n = 195) concernant des sources d'information précises. Ces électeurs remarquent surtout les publicités d'Élections Canada dans les journaux locaux (34 %) ou à la radio (31 %). De plus, un quart des répondants se rappellent avoir remarqué des publicités sur le Web ou une application mobile (26 %) ou dans les médias sociaux (25 %).

Diagramme 4 : Provenance de la publicité d'Élections Canada que les répondants se rappellent avoir vue avec de l'aide

Pendant la campagne de l'élection partielle, avez-vous vu ou entendu de la publicité d'EC...



Q30. Au cours de la campagne d'élection partielle, avez-vous vu ou entendu des communications d'Élections Canada indiquant où, quand et comment voter: a) sur les médias sociaux comme Facebook, Twitter ou Instagram? / b) en naviguant sur le Web ou une application mobile? / c) à la radio? / d) dans un journal local? Niveau de référence : n = 195; tous les répondants. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

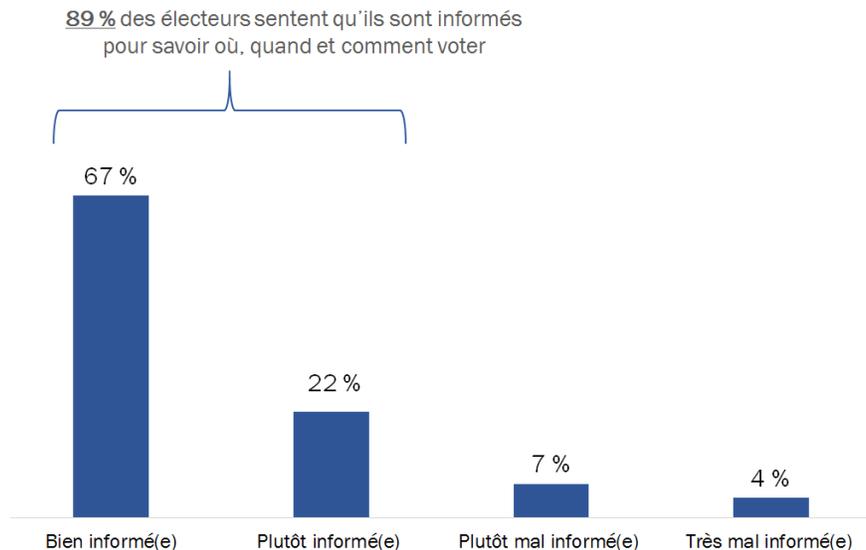
Les différences notables entre les sous-groupes sont les suivantes :

- Les électeurs âgés de 55 ans et plus (12 %) sont moins susceptibles d'indiquer qu'ils se rappellent avoir vu des publicités diffusées par Élections Canada dans les médias sociaux indiquant où, quand et comment voter (comparativement à 31 % des électeurs de 35 à 54 ans). Les électeurs qui ont un emploi (35 %) sont plus susceptibles que les électeurs retraités (6 %) d'indiquer qu'ils se rappellent avoir vu des publicités diffusées par Élections Canada dans les médias sociaux indiquant où, quand et comment voter. Les répondants qui ont voté à un bureau de vote le jour de l'élection (27 %) sont plus susceptibles d'indiquer qu'ils se rappellent avoir vu des publicités diffusées par Élections Canada dans les médias sociaux indiquant où, quand et comment voter que ceux qui ont voté à un bureau de vote par anticipation (11 %).
- Les électeurs qui ont un emploi (40 %) sont plus susceptibles que les électeurs retraités (22 %) d'indiquer qu'ils se rappellent avoir entendu à la radio des publicités diffusées par Élections Canada indiquant où, quand et comment voter.
- Les électeurs âgés de 55 ans et plus (43 %) sont plus susceptibles que les électeurs de 35 à 54 ans (26 %) d'indiquer qu'ils se rappellent avoir vu des publicités diffusées par Élections Canada dans un journal local indiquant où, quand et comment voter. Les électeurs qui ont étudié au niveau postsecondaire ou collégial (42 %) sont plus susceptibles d'indiquer qu'ils se rappellent avoir vu des publicités diffusées par Élections Canada dans un journal local indiquant où, quand et comment voter que ceux qui ont au plus un diplôme d'études secondaires (23 %). Les électeurs retraités (48 %) sont plus susceptibles d'indiquer qu'ils se rappellent avoir vu des publicités diffusées par Élections Canada dans un journal local indiquant où, quand et comment voter que les électeurs sans emploi (29 %).

Une forte majorité d'électeurs se sentent informés pour savoir où, quand et comment voter

Une majorité considérable d'électeurs qui étaient au courant de la tenue de l'élection partielle (89 %) se sentaient informés pour savoir où, quand et comment voter à l'élection partielle fédérale du 6 mai 2019, et les deux tiers (67 %) estimaient être *très bien* informés.

Diagramme 5 : Connaissance de la démarche pour voter (où, quand et comment)



Q28. En général, à quel point vous sentiez-vous informé(e) pour savoir où, quand et comment voter? Diriez-vous que vous étiez...? Niveau de référence : n = 392; électeurs qui ont répondu être au courant de la tenue de l'élection partielle [Ne sait pas/refus : 0,4 %]

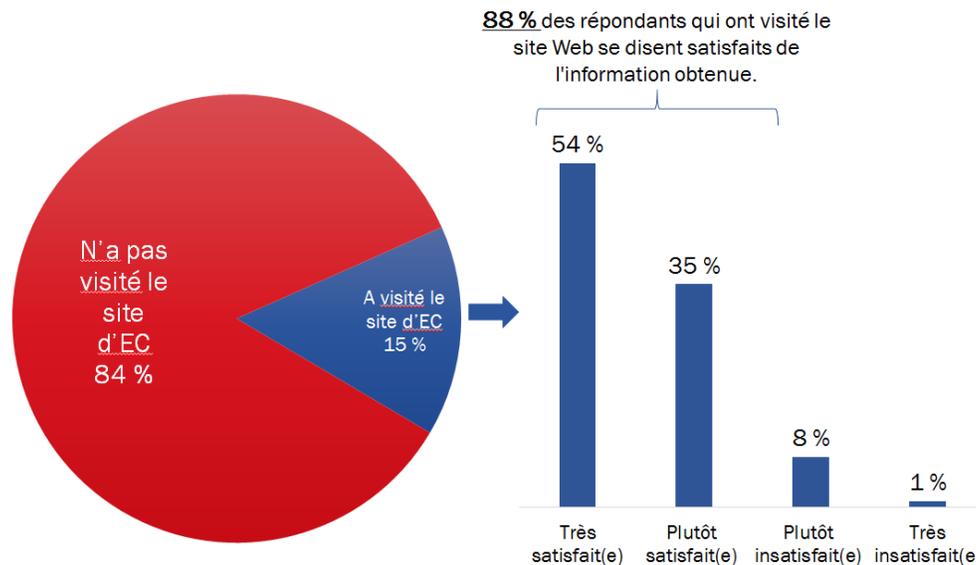
Les différences notables entre les sous-groupes sont les suivantes :

- Les femmes (92 %) sont plus susceptibles de se sentir informées pour savoir où, quand et comment voter que les hommes (85 %).
- Les électeurs de 35 à 54 ans (92 %) et de 55 ans et plus (93 %) sont plus susceptibles de se sentir informés pour savoir où, quand et comment voter que les électeurs de 18 à 24 ans (72 %).
- Les diplômés universitaires (94%) sont plus susceptibles de se sentir informés pour savoir où, quand et comment voter que les électeurs qui ont au plus un diplôme d'études secondaires (80 %).
- Les répondants qui doivent parfois limiter leurs activités quotidiennes en raison d'une condition physique, d'une douleur ou d'un problème de santé mentale, ou qui n'ont aucune limite de ce genre (91 %) sont plus susceptibles de se sentir informés pour savoir où, quand et comment voter que les répondants ayant une limitation fonctionnelle, c'est-à-dire ceux qui doivent souvent ou toujours composer avec une telle limite (78 %).
- Les votants de l'élection partielle (97 %), les votants de l'élection générale fédérale de 2015 (93 %) et les électeurs qui ont reçu leur CIE (96 %) sont plus susceptibles de se sentir informés sur l'élection partielle que les non-votants de l'élection partielle (69 %), les non-votants de l'élection générale fédérale de 2015 (70 %) et les électeurs qui n'ont pas reçu leur CIE (40 %).

Peu d'électeurs ont visité le site Web d'Élections Canada, mais ceux qui l'ont fait sont satisfaits de l'information obtenue

Quinze pour cent des électeurs disent avoir visité le site Web d'Élections Canada pendant la campagne. Parmi ceux qui ont visité le site Web, un grand nombre (88 %) se disent satisfaits de l'information offerte, et la moitié (54 %) se disent *très* satisfaits.

Diagramme 6 : Site Web d'Élections Canada



Q31 [À GAUCHE]. Avez-vous visité le site Web d'Élections Canada pendant la campagne? Niveau de référence : n = 400; tous les répondants [Ne sait pas/refus : 0,4 %]

Q32 [À DROITE]. En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait(e) de l'information publiée sur le site Web d'Élections Canada? Diriez-vous que vous avez été... Niveau de référence : n = 58; répondants qui ont visité le site. [Ne sait pas/refus : 3 %]

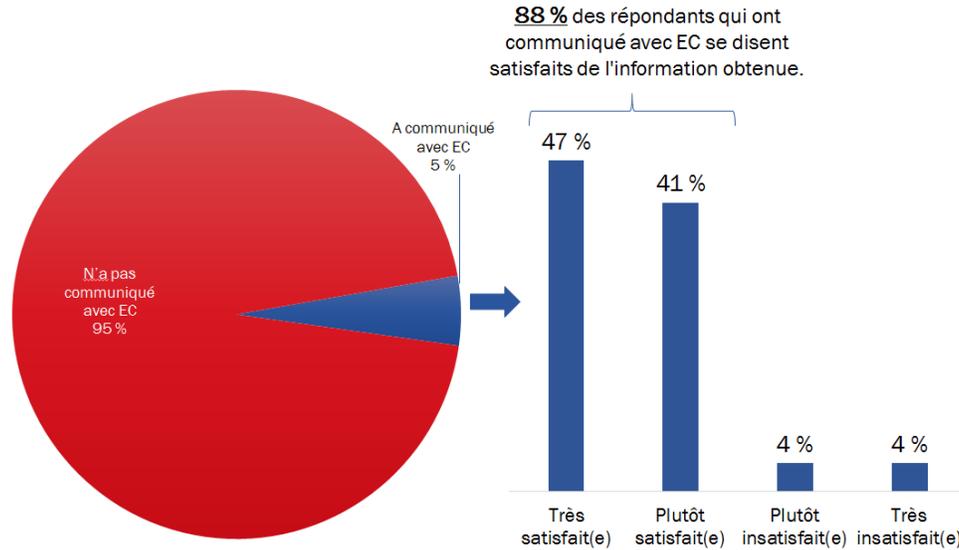
La proportion d'électeurs ayant visité le site Web d'Élections Canada durant la campagne est plus élevée chez :

- les votants de l'élection partielle (19 %) que chez les non-votants (8 %);
- ceux qui ont voté à un bureau de vote par anticipation (29 %) que chez ceux qui ont voté à un bureau de scrutin le jour de l'élection (15 %);
- les votants de l'élection fédérale de 2015 (16 %) que chez les non-votants (5 %).

Très peu de répondants ont communiqué avec Élections Canada, mais nombre de ceux l'ayant fait sont satisfaits de l'information reçue

Très peu d'électeurs (5 %) disent avoir communiqué avec Élections Canada pendant la campagne. Bon nombre (88 %) de ceux qui l'ont fait sont satisfaits des renseignements qu'ils ont reçus, dont 47 % qui sont *très* satisfaits.

Diagramme 7 : Communications avec Élections Canada



Q33 [À GAUCHE]. Avez-vous communiqué avec Élections Canada pendant la campagne? Niveau de référence: n = 400; tous les répondants.

Q34 [À DROITE]. En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait(e) de l'information que vous avez obtenue lorsque vous avez communiqué avec Élections Canada? Diriez-vous que vous avez été...? Niveau de référence : n = 21; répondants qui ont communiqué avec EC. [Ne sait pas/refus : 4 %]

La proportion d'électeurs qui ont communiqué avec Élections Canada pendant la campagne est plus élevée chez :

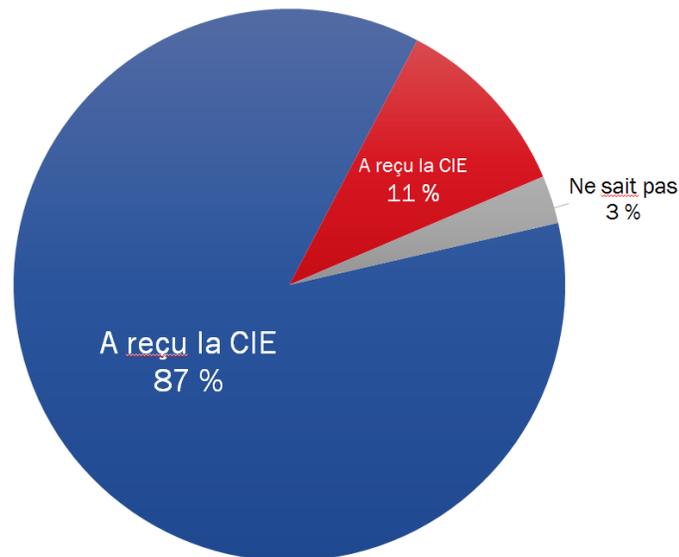
- les votants de l'élection partielle (7 %) que chez les non-votants (2 %);
- les répondants qui ont voté à un bureau de vote par anticipation (18 %) que chez ceux qui ont voté à un bureau de scrutin le jour de l'élection (3 %).

Carte d'information de l'électeur et inscription

Neuf répondants sur dix ont reçu une CIE

Environ 9 électeurs sur 10 (87 %) qui étaient au courant de la tenue de l'élection partielle fédérale indiquent avoir reçu leur CIE.

Diagramme 8 : Réception de la CIE



Q4. Pendant la campagne, avez-vous reçu une carte d'information de l'électeur qui vous était personnellement adressée et qui vous a indiqué où et quand voter? Niveau de référence : n=392; répondants qui ont indiqué être au courant de la tenue de l'élection partielle.

La proportion d'électeurs indiquant avoir reçu une CIE est plus grande chez :

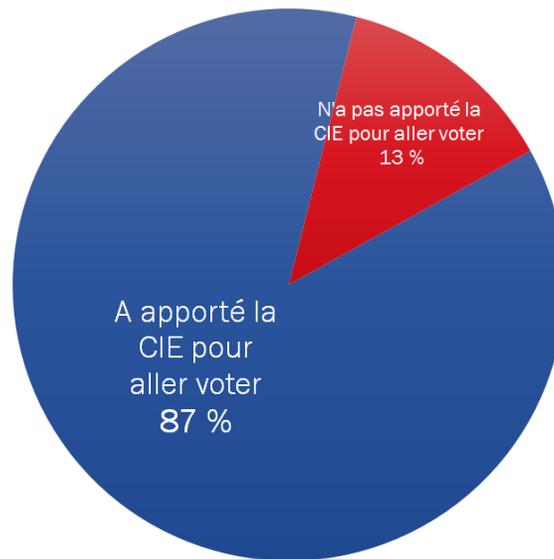
- les électeurs âgés de 35 à 54 ans (91 %) et de 55 ans et plus (95 %) que chez les électeurs de 18 à 24 ans (57 %) et de 25 à 34 ans (66 %);
- les diplômés universitaires (92 %) que chez les électeurs ayant au plus un diplôme d'études secondaires (78 %);
- les électeurs retraités (95 %) que chez les travailleurs (85 %);
- les votants de l'élection partielle (96 %) que chez les non-votants (67 %);
- les répondants qui ont voté à un bureau de vote par anticipation (100 %) que chez ceux qui ont voté à un bureau de scrutin le jour de l'élection (94 %);
- les répondants qui se sentent informés pour savoir où, quand et comment voter à l'élection partielle (94 %) que chez ceux qui ne se sentent pas informés (30 %).

Pratiquement tous les électeurs qui ont reçu une CIE indiquent que le nom (98 %) et l'adresse (99 %) qui figuraient sur leur carte étaient exacts.

Neuf électeurs sur dix ont apporté leur CIE au bureau de vote

Près de 9 électeurs sur 10 (87 %) qui ont voté à un bureau local d'Élections Canada, à un bureau de vote par anticipation ou à un bureau de scrutin le jour de l'élection disent avoir apporté leur CIE.

Diagramme 9 : Carte d'information de l'électeur – Apportée le jour de l'élection



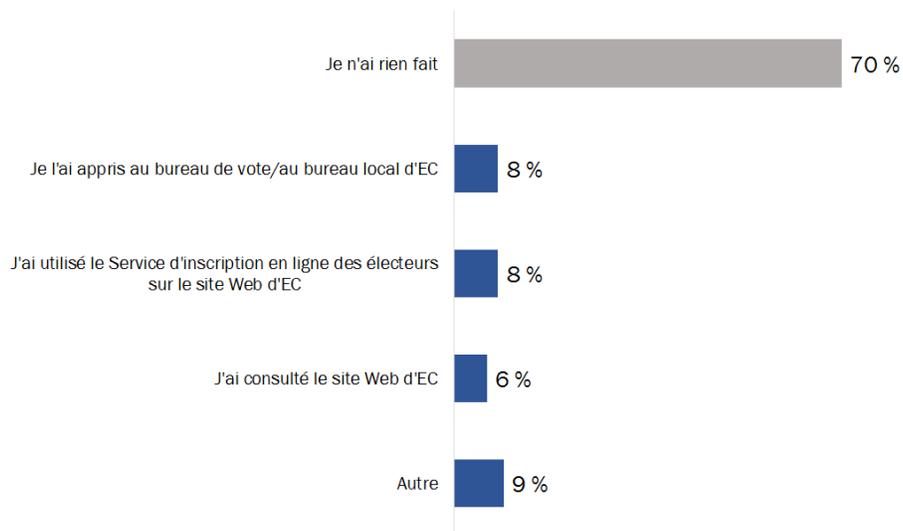
Q21. Aviez-vous apporté votre carte d'information de l'électeur au bureau de scrutin, au bureau de vote par anticipation ou au bureau local d'Élections Canada? Niveau de référence : n = 271; répondants qui ont voté à un bureau de vote par anticipation ou à un bureau de vote le jour de l'élection.

Il n'y a pas de différence notable entre les sous-groupes.

De nombreux répondants qui n'avaient pas reçu de carte d'information de l'électeur n'ont rien fait pour savoir s'ils étaient inscrits

Sept électeurs sur 10 qui n'avaient pas reçu leur CIE pendant la campagne n'ont rien fait pour savoir s'ils étaient inscrits sur la liste électorale de l'élection partielle. Les électeurs qui ont tenté de savoir s'ils étaient inscrits ont vérifié auprès du bureau de vote ou d'un bureau local d'Élections Canada (8 %), ont utilisé le Service d'inscription en ligne des électeurs sur le site Web (8 %) ou ont consulté le site Web d'Élections Canada (6 %).

Diagramme 1 : Mesures prises par l'électeur pour savoir s'il est inscrit pour voter



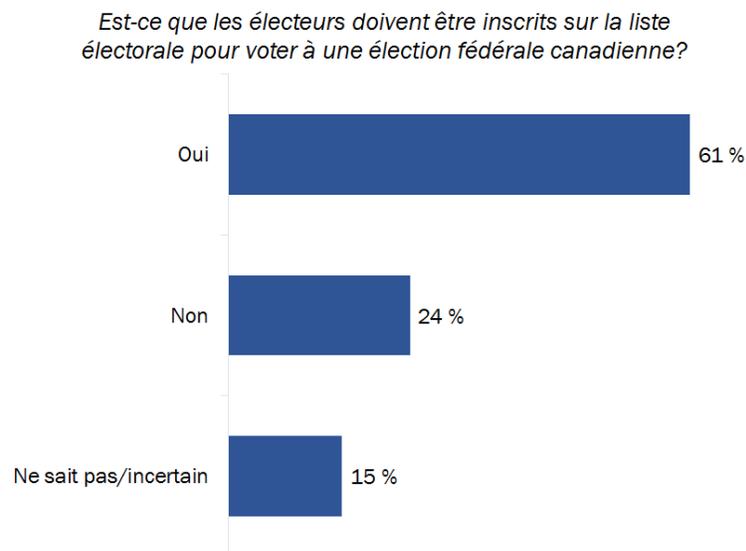
Q7. Qu'avez-vous fait pour savoir si vous étiez inscrit(e) pour voter à cette élection partielle? Niveau de référence : n=40; répondants qui n'ont pas reçu leur CIE. [Ne sait pas/refus : 7 %]

Il n'y a pas de différence notable entre les sous-groupes.

Six électeurs sur dix savent qu'ils doivent être inscrits pour voter

Six électeurs sur 10 (61 %) disent savoir qu'ils doivent être inscrits pour voter lors d'une élection fédérale canadienne. Un quart (24 %) disent qu'il n'est pas nécessaire d'être inscrit, et 15 % sont incertains.

Diagramme 2 : Connaissance de l'obligation d'être inscrit pour avoir le droit de voter



Q8. À votre connaissance, est-ce que les électeurs doivent être inscrits sur la liste électorale pour voter à une élection fédérale canadienne? Niveau de référence : n = 400; tous les répondants

La proportion d'électeurs sachant qu'ils doivent être inscrits sur la liste électorale pour voter à une élection fédérale canadienne est plus grande chez ceux qui ont reçu leur CIE (64 %) que chez ceux qui ne l'ont pas reçue (37 %).

La proportion d'électeurs ne sachant pas s'ils doivent être inscrits sur la liste électorale pour voter est plus grande chez :

- les électeurs âgés de 18 à 24 ans (30 %) que chez ceux de 55 ans et plus (12 %);
- les répondants qui ne se sentent pas informés pour savoir où, quand et comment voter (38 %) que chez ceux qui se sentent informés (12%);
- les non-votants de l'élection partielle (23 %) que chez les votants (12 %).

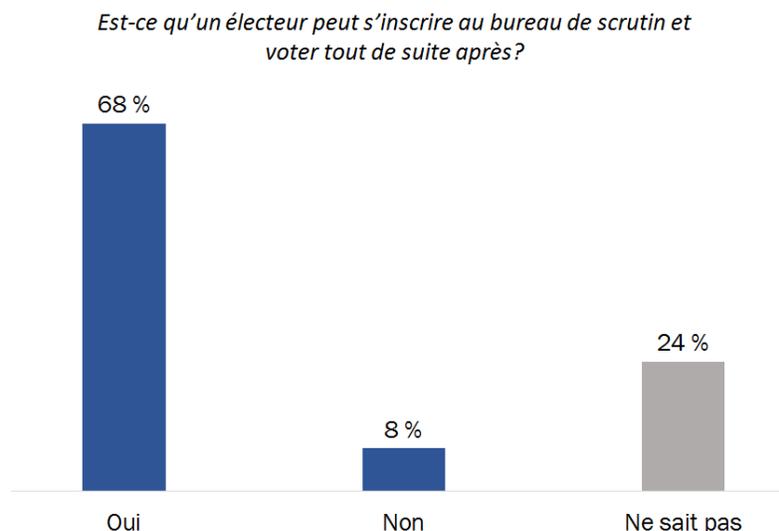
De plus, la proportion d'électeurs les plus susceptibles de répondre incorrectement « Non » à cette question est plus élevée chez :

- les électeurs qui ont suivi des cours au niveau postsecondaire (24 %) et les diplômés universitaires (31 %) que chez ceux qui ont tout au plus un diplôme secondaire (13 %);
- les votants de l'élection partielle (28 %) que les non-votants (14 %);
- les répondants qui se sentent informés pour savoir où, quand et comment voter (25 %) que chez ceux qui ne se sentent pas informés (10 %).

Sept électeurs sur dix savent qu'il est possible de s'inscrire au bureau de scrutin et de voter immédiatement après

Près de 7 électeurs sur 10 (68 %) savent qu'il est possible de s'inscrire au bureau de scrutin et de voter immédiatement après. À l'inverse, peu d'électeurs (8 %) ne sont pas au courant que cela est possible et un quart (24 %) indique ne pas le savoir.

Diagramme 3 : Inscription le jour de l'élection



Q9AB. Effectivement, les électeurs doivent être inscrits pour voter à une élection fédérale. Si un électeur n'est pas inscrit le jour de l'élection et qu'il souhaite voter, est-ce qu'il peut s'inscrire au bureau de scrutin et voter tout de suite après? Niveau de référence : n = 400; tous les répondants.

Les différences notables entre les sous-groupes sont les suivantes :

- Les électeurs de 55 ans et plus (73 %) sont plus susceptibles que les électeurs de 18 à 24 ans (49 %) de savoir qu'il est possible de s'inscrire au bureau de scrutin et de voter immédiatement après.
- Les votants de l'élection partielle (74 %) sont plus susceptibles que les non-votants (57 %) de savoir qu'il est possible de s'inscrire au bureau de scrutin et de voter immédiatement après.
- Les répondants qui se sentent informés pour savoir où, quand et comment voter (72 %) sont plus susceptibles que ceux qui ne se sentent pas informés (38 %) de savoir qu'il est possible de s'inscrire au bureau de scrutin et de voter immédiatement après.

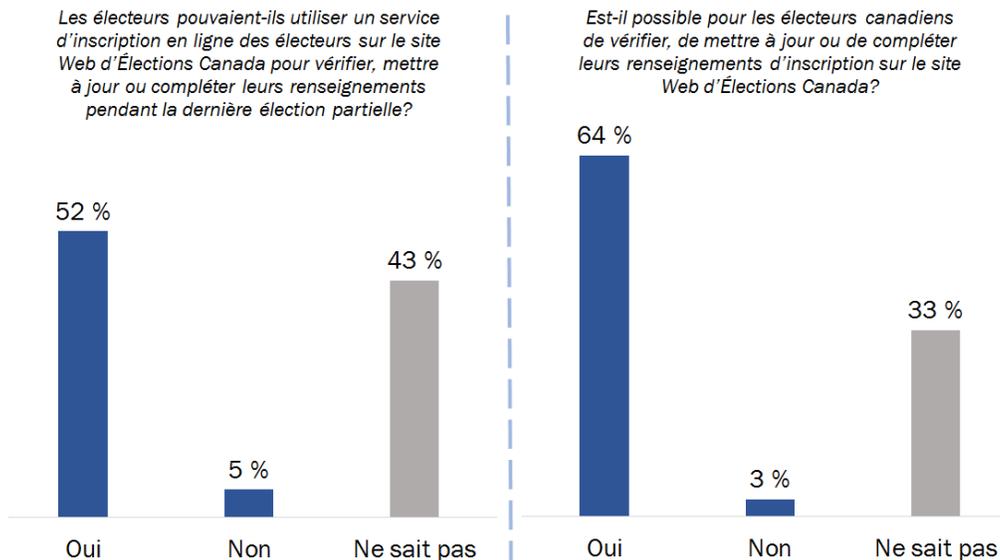
La majorité des Canadiens connaissent le Service d'inscription en ligne

Un échantillon fractionné a été utilisé afin de mesurer la connaissance du Service d'inscription en ligne². On a demandé à la moitié des répondants (n = 183) si les électeurs pouvaient utiliser « le Service d'inscription en ligne des électeurs sur le site Web d'Élections Canada », une question qui avait déjà été posée dans d'autres sondages téléphoniques postélectorales. Comme une forte proportion d'électeurs ont répondu « Je ne sais pas » à cette question dans le passé, on a rédigé une question simplifiée et on l'a posée à l'autre moitié (n = 217) de l'échantillon (les questions complètes figurent dans le graphique ci-dessous).

Bien qu'une majorité d'électeurs disent être au courant de cette option, quelle que soit la formulation de la question, le nombre d'électeurs qui forment cette majorité varie. Comme l'indique le graphique ci-dessous, une faible majorité de répondants (52 %) disent être au courant en réponse à la question « À votre connaissance, les électeurs pouvaient-ils utiliser le Service d'inscription en ligne sur le site Web d'Élections Canada pour vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements pendant la dernière élection partielle? ». En comparaison, près des deux tiers des répondants (64 %) disent être au courant en réponse à la question : « À votre connaissance, est-il possible pour les électeurs canadiens de vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements d'inscription sur le site Web d'Élections Canada? ».

² Ce test à l'aide d'un échantillon fractionné a également été fait lors des sondages postélectorales menés à la suite des élections partielles précédentes (23 octobre 2017, 11 décembre 2017, 18 juin 2018, 3 décembre 2018 et 25 février 2019).

Diagramme 13 : Connaissance du Service d'inscription en ligne de l'électeur



Q10A [À GAUCHE]. À votre connaissance, les électeurs pouvaient-ils utiliser un service d'inscription en ligne des électeurs sur le site Web d'Élections Canada pour vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements pendant la dernière élection partielle? Niveau de référence : n = 183; tous les répondants. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

Q10B [À DROITE]. À votre connaissance, est-il possible pour les électeurs canadiens de vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements d'inscription sur le site Web d'Élections Canada? Niveau de référence : n = 217; ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

Les résultats obtenus avec cet échantillon fractionné confirment que la question reformulée est plus facile à comprendre, car une proportion moins élevée d'électeurs mentionnent qu'ils ne savent pas.

Quelle que soit la formulation de la question³ :

- Les électeurs âgés de 18 à 24 ans (85 %) sont plus susceptibles de répondre qu'ils peuvent vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements d'inscription sur le site Web d'Élections Canada que les électeurs de 35 à 54 ans (52 %) et ceux de 55 ans et plus (53 %).
- Les travailleurs (62 %) sont plus susceptibles de répondre qu'ils peuvent vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements d'inscription sur le site Web d'Élections Canada que les électeurs retraités (49 %).

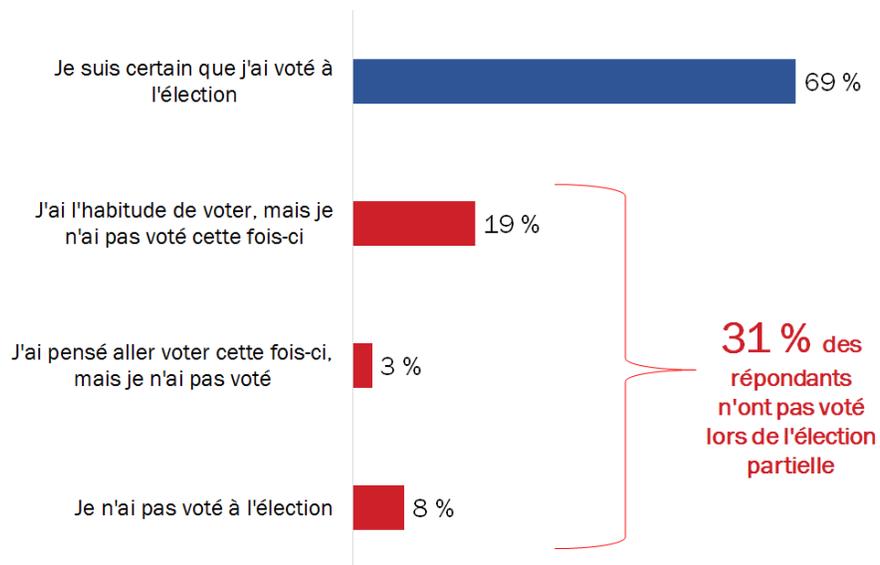
³ Le rapport sur les sous-groupes est fondé sur une variable agrégée, une variable enregistrée qui combine les échantillons fractionnés.

Vote et participation électorale

Sept électeurs sur 10 disent avoir voté à l'élection partielle

Sept électeurs sur 10 (69 %) qui étaient au courant de la tenue de l'élection partielle le 6 mai 2019 dans Nanaimo—Ladysmith, en Colombie-Britannique indiquent avoir voté.

Diagramme 4 : Participation électorale lors de l'élection partielle du 6 mai 2019



Q2. Lequel des énoncés suivants vous décrit le mieux? Niveau de référence : n = 392; répondants ayant répondu être au courant de la tenue de l'élection partielle.

La proportion d'électeurs ayant voté est plus élevée chez :

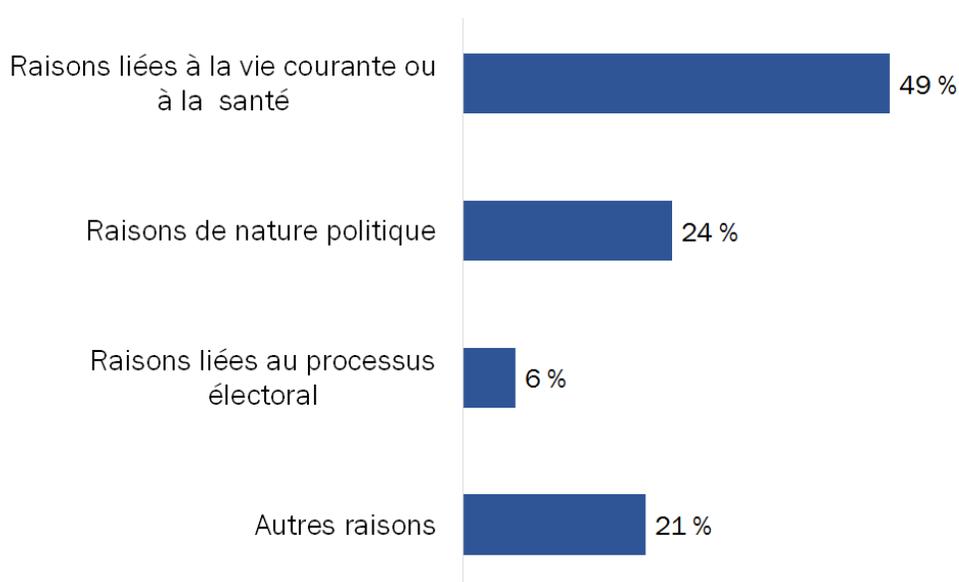
- les électeurs âgés de 55 ans et plus (80 %) que chez les électeurs de 18 à 24 ans (47 %), de 25 à 34 ans (51 %) et de 35 à 54 ans (63 %);
- les diplômés universitaires (79 %) et les électeurs qui ont suivi des cours au niveau postsecondaire ou collégial (70 %) que chez les électeurs qui détiennent au plus un diplôme d'études secondaires (51 %);
- les électeurs retraités (81 %) que chez les travailleurs (65 %);
- les électeurs qui doivent parfois limiter leurs activités quotidiennes en raison d'une condition physique, d'une douleur ou d'un problème de santé mentale, ou qui n'ont aucune limite de ce genre (72 %) que chez ceux qui doivent souvent ou toujours composer avec une telle limite (51 %);
- les répondants qui n'ont pas d'enfant vivant à la maison (72 %) que chez ceux qui en ont (56 %);
- les répondants ayant reçu leur CIE (76 %) que chez ceux qui ne l'ont pas reçue (28 %);
- les répondants qui se sentent informés pour savoir où, quand et comment voter (76 %) comparativement à ceux qui ne se sentent pas informés (14 %);

- les votants de l'élection fédérale de 2015 (75 %) que les non-votants de cette élection (33 %).

Les principales raisons pour ne pas voter à l'élection sont liées à la vie courante ou à la santé

Parmi les répondants qui disent ne pas avoir voté à l'élection partielle (n = 109), la moitié (49 %) indiquent s'être abstenus pour des raisons liées à la vie courante ou à la santé. De plus, un quart des répondants (24 %) affirment ne pas avoir voté pour des raisons de nature politique, et 6 % pour des raisons liées au processus électoral. Parmi les autres raisons invoquées, on compte, entre autres, le fait d'être arrivé trop tard, le déménagement hors de la circonscription, la tenue d'une élection générale fédérale cette année (sachant qu'ils devront voter plus tard dans l'année, les électeurs ne votent pas à l'élection partielle) et une urgence familiale.

Diagramme 5 : Principales raisons pour ne pas voter – Motifs



Q3. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas voté? Niveau de référence : n = 109; répondants qui n'ont pas voté [exclut Ne sait pas/refus : 3 %].

Les raisons pour lesquelles les répondants n'ont pas voté à l'élection partielle fédérale du 6 mai 2019 sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Diagramme 6 : Principales raisons pour ne pas voter – Ventilation

Raisons de ne pas voter	%
Raisons liées à la vie courante ou à la santé	49
Trop occupé	21
À l'extérieur de la ville	14
Maladie ou incapacité	14
Raisons de nature politique	24

Pas intéressé à la politique	10
Avait le sentiment que voter ne ferait pas de différence	6
N'aimait pas les candidats/les partis/la campagne	5
Manque d'information concernant les enjeux de la campagne et les positions des partis	3
Ne savait pas pour qui voter	1
N'a pas pu prouver son identité ou son adresse	1
Raisons liées au processus électoral	6
Problèmes liés à la CIE	3
Problème de transport/bureau de vote trop éloigné du domicile	2
Manque d'information sur le déroulement du vote (où voter, quand voter, par exemple)	1
Autre raison	17
Oubli de voter	6
Approche de l'élection fédérale générale	3
Autres raisons	8

Les électeurs qui ne se sentent pas informés pour savoir où, quand et comment voter (30 %) sont plus susceptibles que les électeurs qui se sentent informés (7 %) de dire qu'ils n'ont pas voté en raison de la maladie ou d'une incapacité.

La moitié des répondants qui disent avoir été à l'extérieur de la ville ($n = 17$)⁴ pendant l'élection étaient absents en raison du travail (49 %), tandis que près de 31 % l'étaient pour des motifs personnels. La majorité des répondants qui se trouvaient à l'extérieur de la ville pendant l'élection (82 %) avaient planifié leur voyage.

Parmi les répondants qui étaient trop occupés pour voter ($n = 25$), 4 sur 10 indiquent qu'ils avaient tout simplement d'autres priorités ce jour-là, 3 sur 10 disent avoir eu des imprévus qui les ont empêchés de voter et les autres (7 %) mentionnent qu'ils n'ont pas de temps dans leur horaire quotidien pour voter.

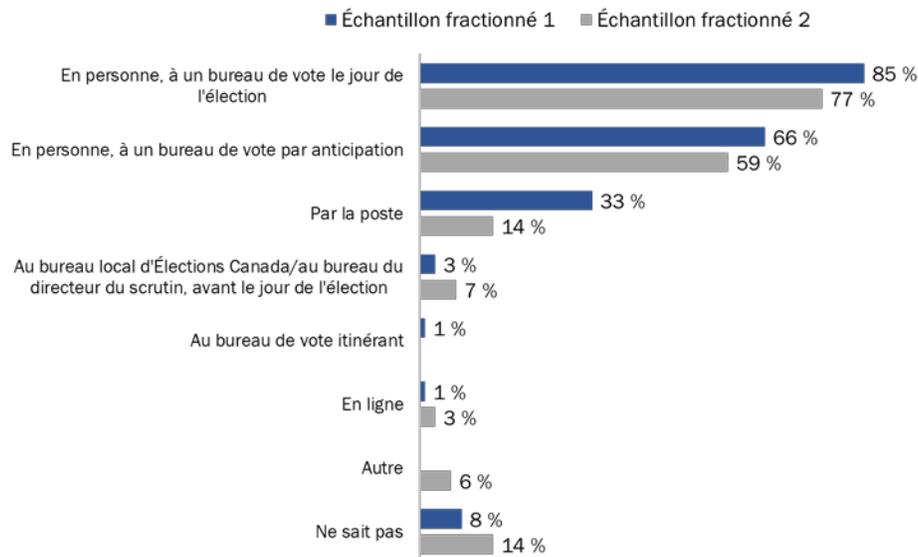
Les électeurs connaissent différentes façons de voter

On a utilisé un échantillon fractionné pour les questions visant à évaluer la connaissance des électeurs concernant les façons de voter. On a demandé en question ouverte à un échantillon de répondants ($n = 209$; échantillon fractionné 1) d'indiquer les façons de voter à une élection fédérale. On a posé deux questions à l'autre échantillon ($n = 191$; échantillon fractionné 2). On lui a d'abord demandé quelles sont les façons de voter lors d'une élection fédérale, puis on lui a demandé s'il est possible de déposer un bulletin de vote par anticipation (les questions exactes sont indiquées dans le graphique ci-dessous).

⁴ Vu la petite taille de l'échantillon, il faut faire preuve de jugement dans l'interprétation des résultats.

Comme il est possible de le constater dans le diagramme ci-dessous, les deux formulations entraînent des résultats similaires. La seule différence notable est qu'une plus forte proportion de répondants de la seconde formulation indique ne pas savoir : 8 % pour la première formulation et 14 % pour la seconde.

Diagramme 7 : Connaissance des façons de voter



Q11A. À votre connaissance, quelles sont les méthodes de vote actuelles s'offrant aux électeurs lors d'une élection fédérale? (Plusieurs réponses acceptées.) Niveau de référence : n = 209; ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ 1.

Q11B/C. Si une personne veut voter à une élection fédérale, comment peut-elle le faire? Y a-t-il autre chose? Maintenant, imaginons qu'une personne veut voter, mais qu'elle n'est pas en mesure de le faire le jour de l'élection. Est-il possible de déposer un bulletin de vote à l'avance? SI UN RÉPONDANT DIT SIMPLEMENT « Oui », DEMANDER « D'accord. Comment est-ce possible de le faire? » (Plusieurs réponses acceptées.) Niveau de référence : n = 191; ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ 2.

Les différences notables entre les sous-groupes sont les suivantes⁵ :

- La proportion de répondants sachant qu'il est possible de voter au bureau de scrutin le jour de l'élection est plus grande chez :
 - les électeurs qui ont suivi des cours au niveau postsecondaire ou collégial (85 %) et les diplômés universitaires (88 %) que chez ceux qui ont au plus un diplôme d'études secondaires (66 %);
 - les votants à l'élection fédérale de 2015 (86 %) que chez les non-votants à cette élection (47 %).
- La proportion de répondants sachant qu'il est possible de voter à un bureau de vote par anticipation est plus grande chez :
 - les électeurs qui ont fait des études collégiales ou universitaires (67 %) et les diplômés universitaires (74 %) que chez ceux qui ont au plus un diplôme d'études secondaires (39 %);
 - les électeurs qui étaient au courant de la tenue de l'élection partielle (63 %) que chez ceux qui n'étaient pas au courant (22 %);

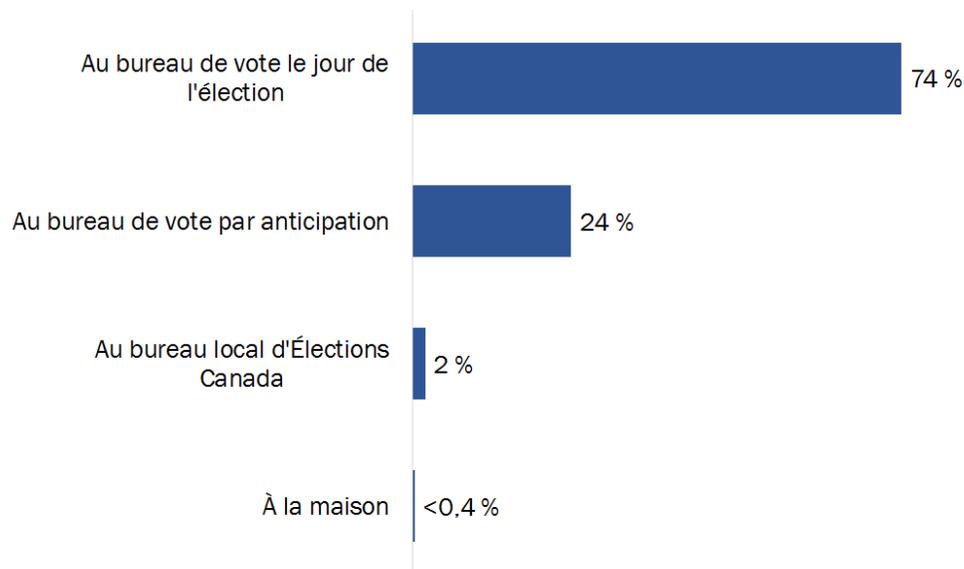
⁵ Le rapport sur les sous-groupes est fondé sur une variable agrégée, une variable enregistrée qui combine les échantillons fractionnés.

- les votants de l'élection partielle (71 %) que chez les non-votants à cette élection (46 %) et les votants de l'élection générale fédérale de 2015 (70 %) que chez les non-votants (29 %);
- les électeurs qui se sentent informés pour savoir où, quand et comment voter (66 %) que chez ceux qui ne se sentent pas informés (44 %).

Trois quarts des électeurs ont voté au bureau de vote le jour de l'élection

Trois quarts des répondants (74 %) qui ont voté à l'élection partielle disent s'être rendus à un bureau de scrutin le jour de l'élection, et un quart des répondants (24 %) disent s'être rendus à un bureau de vote par anticipation. Peu d'électeurs indiquent avoir voté au bureau local d'Élections Canada (2 %) ou à la maison (0,4 %).

Diagramme 18 : Façons de voter



Q12. Comment avez-vous voté? Était-ce... Niveau de référence : n = 282; répondants qui ont voté.

La proportion de répondants qui ont voté le jour de l'élection est plus grande chez :

- les électeurs de 35 à 54 ans (84 %) que chez les électeurs de 55 ans et plus (68 %);
- les travailleurs (82 %) que chez les électeurs retraités (62 %).

La proportion de répondants qui ont voté par anticipation est plus grande chez :

- les électeurs de 55 ans et plus (29 %) que chez les électeurs de 35 à 54 ans (14 %);
- les électeurs retraités (36 %) que chez les travailleurs (15 %).

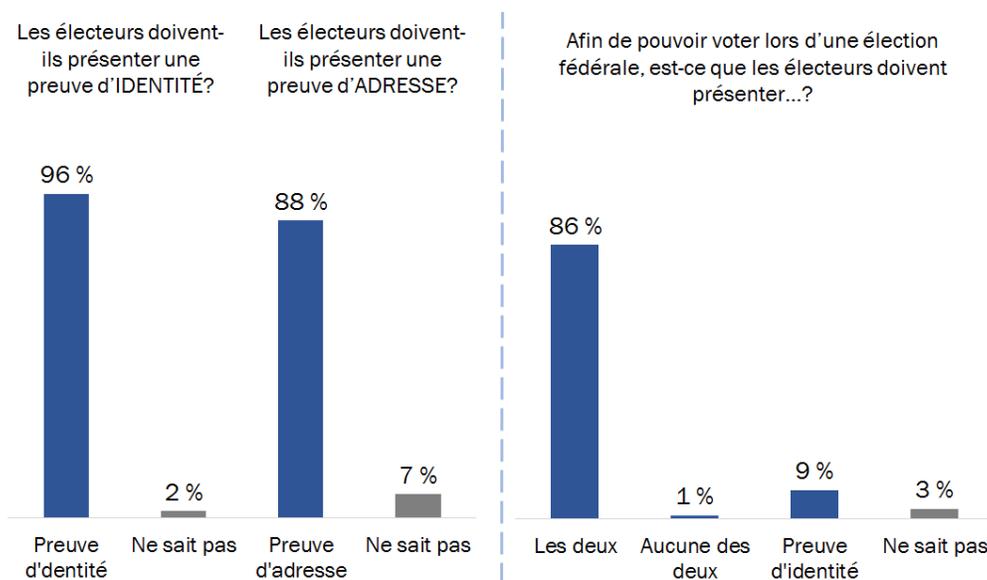
Identification des électeurs

Connaissance généralisée des exigences relatives à l'identification des électeurs

On a utilisé un échantillon fractionné pour évaluer la connaissance des exigences relatives à l'identification. Dans un sondage postélectoral traditionnel, on demande tout d'abord aux répondants s'ils ont besoin d'une preuve d'identité pour voter, et ensuite, s'ils ont besoin d'une preuve d'adresse. Dans les sondages postélectoraux précédents, cette façon de faire a révélé une forte connaissance des exigences, mais les tests préliminaires semblent indiquer que certains répondants ne saisissent pas la différence entre les deux notions (la preuve d'adresse et la preuve d'identité). On a donc rédigé une deuxième version dans laquelle on demandait aux répondants si, à leur connaissance, les électeurs doivent présenter une preuve d'identité, une preuve d'adresse, les deux ou aucune. Les deux énoncés ont été comparés à l'aide de l'échantillon fractionné.

Comme cela a été le cas dans les sondages précédents, pour le premier énoncé, presque tous les répondants répondent que les électeurs doivent présenter une preuve d'identité (96 %) ou une preuve d'adresse (88 %) pour voter à une élection canadienne. Parmi les répondants à qui l'on a posé la deuxième question, 86 % répondent correctement, à savoir que la preuve d'identité et la preuve d'adresse sont toutes deux nécessaires pour voter à une élection fédérale canadienne. Neuf pour cent indiquent que seule la preuve d'identité est nécessaire et 1 %, qu'aucune des deux n'est nécessaire.

Diagramme 8 : Connaissance des exigences relatives à l'identification des électeurs



Q14B [À GAUCHE]. À votre connaissance, les électeurs doivent-ils présenter une preuve d'IDENTITÉ pour voter à une élection fédérale canadienne? ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ : n = 214.

Q15 [À GAUCHE]. À votre connaissance, les électeurs doivent-ils présenter une preuve d'ADRESSE pour voter à une élection fédérale canadienne? ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ : n = 214.

Q14A [À DROITE]. Afin de pouvoir voter lors d'une élection fédérale, est-ce que les électeurs doivent présenter...? ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ : n = 186.

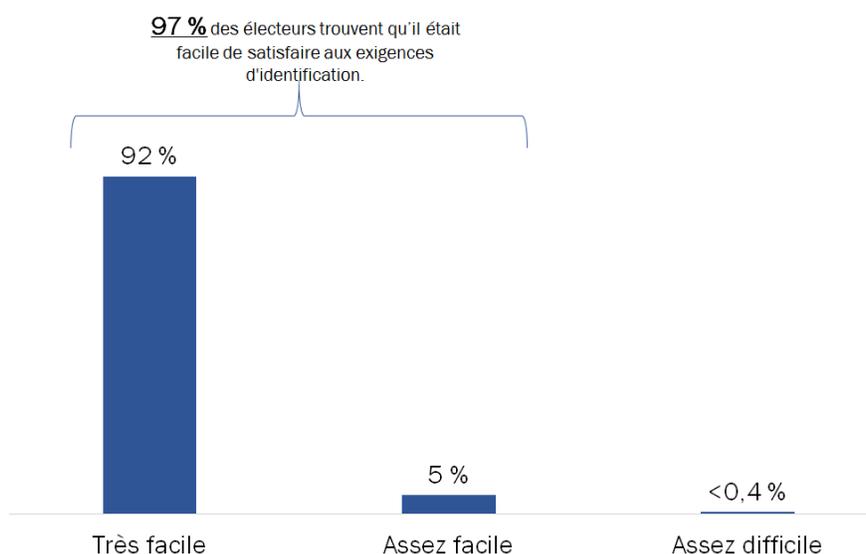
Ces résultats confirment ceux obtenus dans les sondages des cinq élections partielles précédentes⁶. Ils confirment également que la nouvelle formulation entraîne des résultats plus représentatifs de la connaissance des répondants quant aux exigences relatives à l'identification.

La proportion d'électeurs mentionnant qu'il faut fournir une preuve d'identité et d'adresse au moment de voter est plus élevée chez ceux qui ont voté à un bureau de vote par anticipation (95 %) que chez ceux qui ont voté à un bureau de scrutin le jour de l'élection (87 %).⁷

Presque tous les électeurs trouvent qu'il est facile de satisfaire aux exigences d'identification

Presque tous les votants de l'élection partielle trouvent qu'il est facile de satisfaire aux exigences d'identification et une grande majorité (92 %) indique qu'il est *très* facile de satisfaire à ces exigences.

Diagramme 9 : Facilité à satisfaire aux exigences d'identification pour voter



Q16. Dans l'ensemble, à quel point était-ce facile de satisfaire aux exigences d'identification pour voter? Diriez-vous que cela a été...? Niveau de référence : n = 281; répondants qui ont voté à un bureau de vote par anticipation, un bureau de vote le jour de l'élection ou un bureau local d'EC. [Ne sait pas/refus : 2 %].

La proportion de répondants indiquant qu'il est *très* facile de satisfaire aux exigences d'identification est plus élevée chez les femmes (96 %) que chez les hommes (88 %).

⁶ Les sondages sur les élections partielles ont été effectués à la suite des élections partielles tenues le 23 octobre 2017, le 11 décembre 2017, le 18 juin 2018, le 3 décembre 2018 et le 25 février 2019.

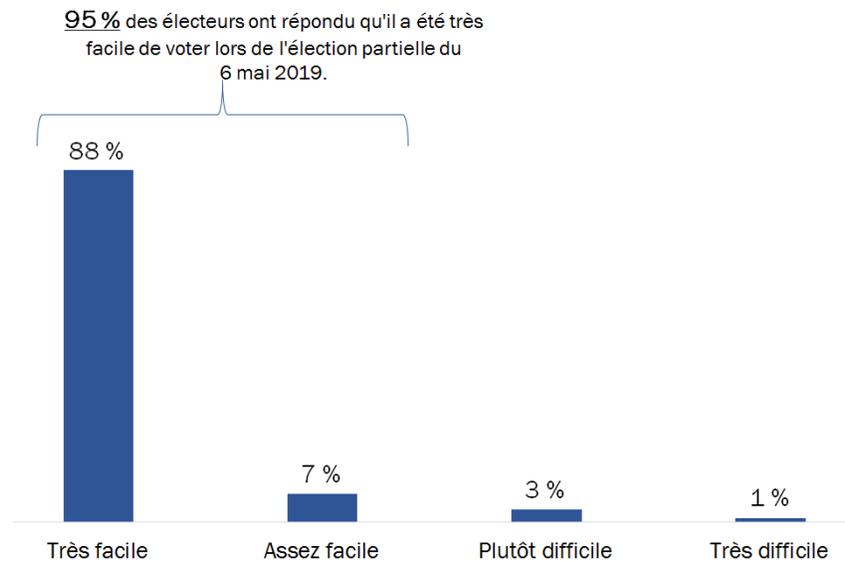
⁷ Le rapport sur les sous-groupes est fondé sur une variable agrégée, une variable enregistrée qui combine les échantillons fractionnés.

Expérience des électeurs

Presque tous les votants ont trouvé qu'il est facile de voter

Au total, 95 % des répondants qui ont voté à l'élection partielle mentionnent qu'il est au moins assez facile de voter, desquels 88 % mentionnent qu'il est *très* facile de voter.

Diagramme 10 : Facilité à voter



Q13. Dans quelle mesure a-t-il été facile de voter? Diriez-vous qu'il était...? Niveau de référence : n = 282; répondants qui ont voté et qui ont indiqué quelle façon de voter ils ont utilisée. [Ne sait pas/refus : 1 %].

Pratiquement tous les répondants estiment que le lieu de vote était convenable et qu'il y avait suffisamment d'affiches

Comme c'était le cas pour les sondages sur les élections partielles précédentes, presque tous les votants de l'élection partielle mentionnent que le bureau de scrutin, le bureau de vote par anticipation ou le bureau d'Élections Canada était situé à une distance convenable de leur domicile (96 %), que le lieu était convenable (95 %) et qu'il y avait suffisamment d'affiches à l'intérieur pour les aider à trouver l'endroit où voter (94 %).

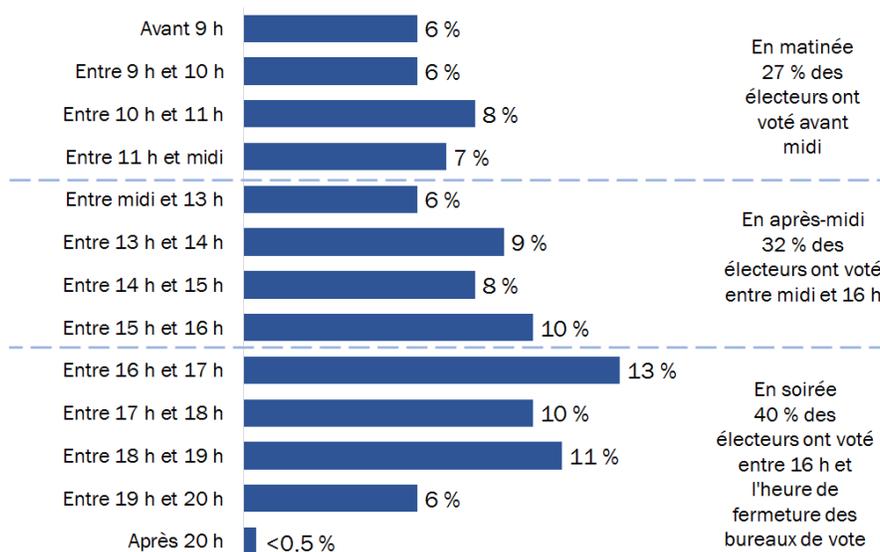
La proportion de répondants mentionnant que l'immeuble où ils sont allés voter était *très* convenable est plus élevée chez ceux qui ont voté à un bureau de scrutin le jour de l'élection (88 %) que chez ceux qui ont voté à un bureau de vote par anticipation (71 %).

La plupart des électeurs votent en après-midi ou en soirée

De tous les répondants (n = 276), 76 % mentionnent avoir voté entre midi et 20 h 30.

Parmi les électeurs qui ont voté le *jour de l'élection* (n = 207), le quart (27 %) dit avoir voté en matinée (entre l'heure d'ouverture des bureaux de vote et midi), le tiers (32 %), dans l'après-midi (entre midi et 16 h), et 40 %, en soirée (entre 16 h et l'heure de fermeture des bureaux de vote).

Diagramme 11 : Heure du vote – Jour de l'élection

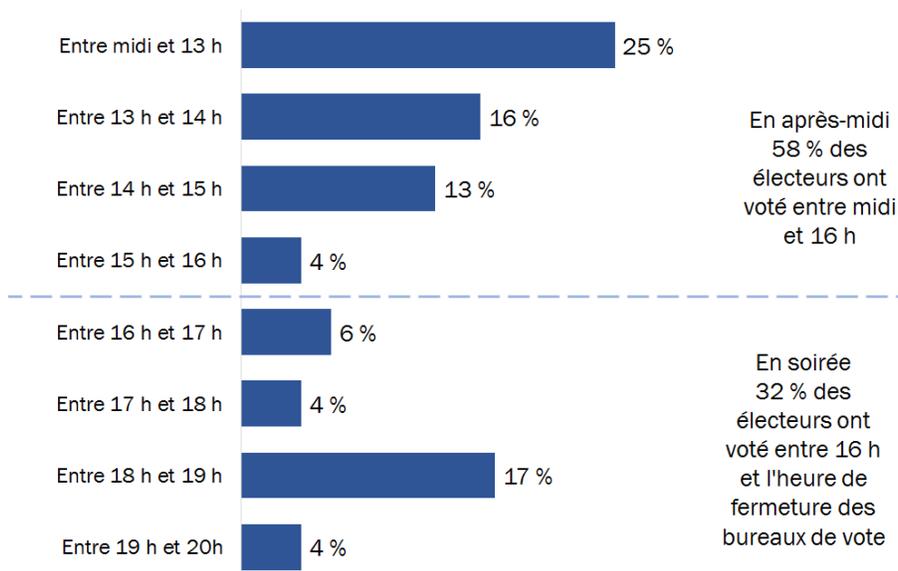


Q22. Vous souvenez-vous vers quelle heure vous êtes allé(e) voter? Niveau de référence : n = 207; répondants qui ont voté le jour de l'élection. [Ne sait pas/refus : 2 %].

*Heures d'ouverture des bureaux de vote le jour de l'élection : de 8 h 30 à 20 h 30.

Cinquante-huit pour cent des répondants qui ont voté *par anticipation* (n = 69) les 26, 27, 28 et 29 avril 2019 disent avoir voté dans l'après-midi (entre midi et 16 h). La proportion d'électeurs la plus élevée (25 %) mentionne avoir voté entre midi et 13 h.

Diagramme 12 : Heure du vote – Vote par anticipation



Q22. Vous souvenez-vous vers quelle heure vous êtes allé(e) voter? Niveau de référence : n = 69; répondants qui ont voté à un bureau de vote par anticipation. [Ne sait pas/refus : 10 %].

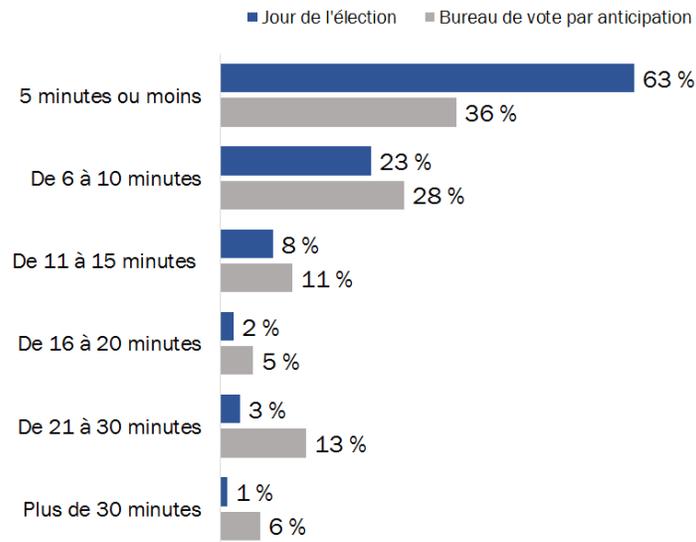
*Les bureaux de vote par anticipation étaient ouverts de midi à 20 h les 26, 27, 28 et 29 avril 2019.

Près de six répondants sur 10 disent avoir pris cinq minutes ou moins pour voter

Près de six votants sur 10 (57 %) de l'élection partielle disent avoir voté en cinq minutes ou moins, et la plupart des autres répondants indiquent qu'il leur a fallu entre six et quinze minutes.

Parmi les répondants qui ont voté à un *bureau de vote par anticipation*, 36 % affirment qu'il leur a fallu moins de cinq minutes pour voter comparativement à 63 % pour ceux qui ont *voté le jour de l'élection*.

Diagramme 13 : Temps pour voter



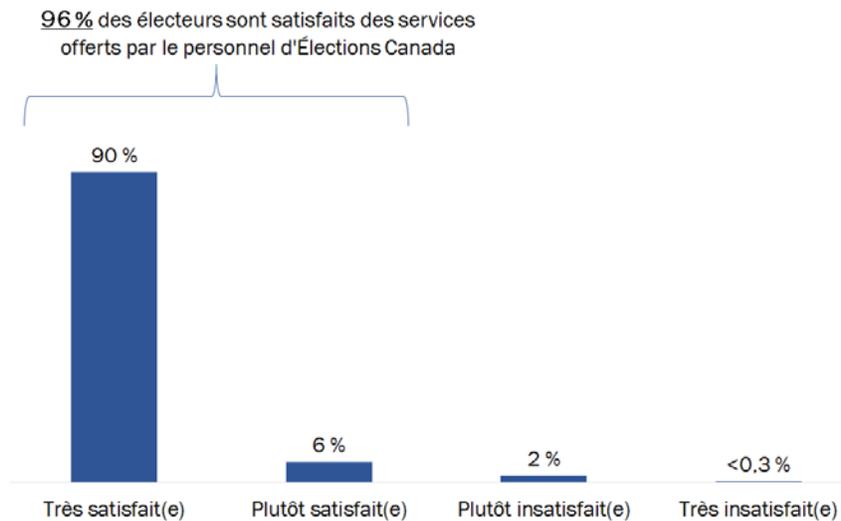
Q23. À votre connaissance, combien de temps vous a-t-il fallu pour voter au bureau de vote/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada? Ce temps n'inclut pas le temps de déplacement. Niveau de référence : n = 272; répondants qui ont voté à un bureau de vote par anticipation ou un bureau de vote le jour de l'élection et qui se rappellent le moment de la journée où ils ont voté.

Presque tous les électeurs (95 %) trouvent que le temps nécessaire pour voter est raisonnable. Les électeurs qui ont voté en cinq minutes ou moins ont été plus nombreux à voter à un bureau de scrutin le jour de l'élection (63 %) qu'à un bureau de vote par anticipation (36 %).

Pratiquement tous les votants sont satisfaits des services du personnel d'Élections Canada

Parmi les votants de l'élection partielle, 96 % sont satisfaits des services du personnel d'Élections Canada, et 90 % se disent *très satisfaits*.

Diagramme 14 : Satisfaction à l'égard des employés d'Élections Canada



Q27. En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait(e) des services fournis par le personnel d'Élections Canada lorsque vous avez voté? Diriez-vous que vous avez été...? Niveau de référence : n = 281; répondants qui ont voté à un bureau de vote par anticipation, un bureau de vote le jour de l'élection ou un bureau local d'EC. [Ne sait pas/refus : 1 %].

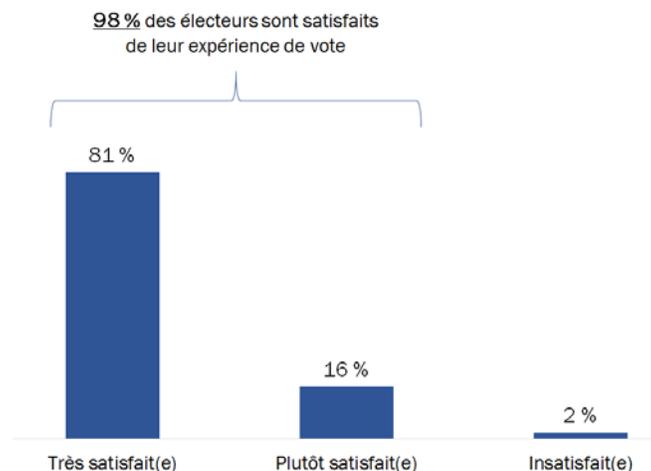
Il n'y a pas de différence notable entre les sous-groupes.

Presque tous les répondants ont choisi d'être servis en anglais (96 %), tandis que 3 % ont choisi d'être servis dans les deux langues officielles. Tous les répondants sont satisfaits du service qu'ils ont reçu dans la langue officielle de leur choix.

Grande satisfaction généralisée à l'égard de l'expérience des électeurs

Presque tous les votants de l'élection partielle (98 %) se disent satisfaits de leur expérience de vote en général, et 81 % se disent *très* satisfaits.

Diagramme 15 : Satisfaction à l'égard de l'expérience de vote en général



Q35. En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre expérience de vote? Diriez-vous que vous êtes...? Niveau de référence : n = 282; répondants qui ont voté. [Ne sait pas/refus = 1 %].

Les sous-groupes suivants sont plus susceptibles d'être *très* satisfaits de leur expérience de vote :

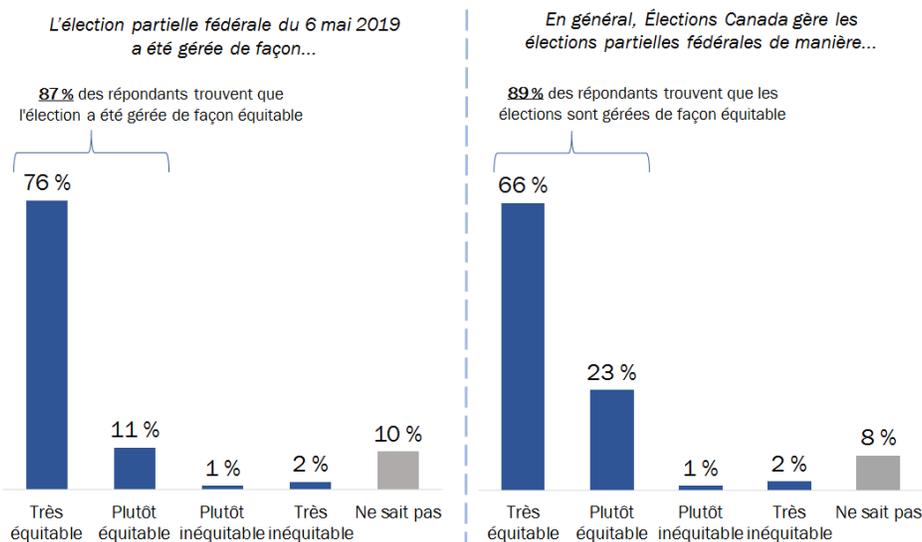
- Les répondants qui doivent parfois limiter leurs activités quotidiennes en raison d'une condition physique, d'une douleur ou d'un problème de santé mentale, ou qui n'ont aucune limite de ce genre (85 %) comparativement à ceux qui doivent souvent ou toujours composer avec une telle limite (60 %);
- Les répondants qui ont voté à un bureau de scrutin le jour de l'élection (84 %) comparativement à ceux qui ont voté à un bureau de vote par anticipation (70 %).

Équité et confiance

La plupart des répondants jugent qu'Élections Canada a géré l'élection partielle de façon équitable

On a posé aux répondants deux versions d'une question sur l'équité dont Élections Canada a fait preuve dans la gestion des élections partielles fédérales. On a posé la question suivante à la moitié des répondants (n = 184) : « En pensant à l'élection partielle fédérale du 6 mai 2019, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...? ». On a posé la question suivante à l'autre moitié (n = 216) : « En pensant aux élections partielles fédérales *en général*, diriez-vous qu'Élections Canada gère les élections de manière...? ».

Diagramme 16 : Perception quant à l'équité d'Élections Canada



Q36A [À GAUCHE]. En pensant à l'élection partielle fédérale du 6 mai 2019, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...? Niveau de référence : n = 184. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

Q36B [À DROITE]. En pensant aux élections partielles fédérales *en général*, diriez-vous qu'Élections Canada gère les élections de manière...? Niveau de référence : n = 216. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

*Comme les chiffres ont été arrondis, la somme des pourcentages ne correspond pas nécessairement à 100 %.

Dans le cas de la formulation précise, qui mentionne cette élection partielle particulière, la majorité des répondants (87 %) sont d'avis qu'Élections Canada a géré l'élection partielle de façon équitable, desquels 76 % répondent *très* équitable. La formulation générale a produit des résultats semblables dans l'ensemble, la majorité des répondants (89 %) étant d'avis qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable. Toutefois, un nombre plus faible de répondants disent qu'Élections Canada gère les élections de façon *très* équitable (66 % contre 76 % pour la formulation précise). C'est la première fois qu'on observe ce résultat. Dans les sondages postélectorales menés à la suite d'élections partielles précédentes⁸ où ce test avec échantillon fractionné a été mené, le seul effet notable dans le cas de la formulation générale est qu'une proportion sensiblement moins importante d'électeurs ont répondu « Je ne sais pas ».

Quelle que soit la formulation, les sous-groupes suivants sont plus susceptibles de penser que l'élection partielle a été gérée de façon *très* équitable :

⁸ Ce test a été mené lors des sondages réalisés à la suite des élections partielles du 3 décembre 2018 et du 25 février 2019.

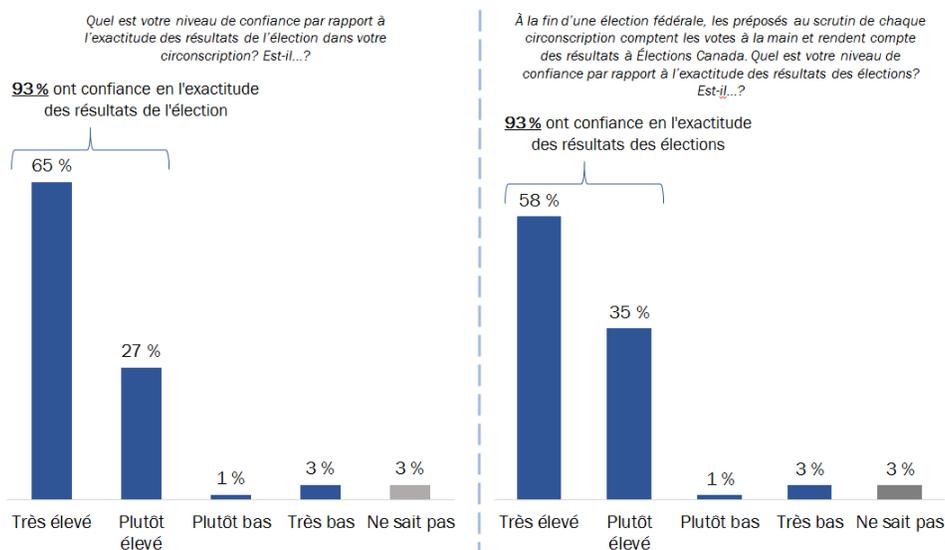
- Les diplômés universitaires (85 %) comparativement aux répondants qui détiennent au plus un diplôme d'études secondaires (66 %);
- Les répondants qui n'ont pas ou qui ont occasionnellement une limitation fonctionnelle (80 %) comparativement à ceux qui ont souvent ou en permanence une telle limitation (56 %);
- Les votants de l'élection partielle (84 %) comparativement aux non-votants (59 %).

La majorité des répondants ont confiance en l'exactitude des résultats de l'élection partielle

Un échantillon fractionné a également été utilisé pour sonder les répondants quant à la confiance qu'ils ont en l'exactitude des résultats de l'élection partielle. Comme lors des premières vagues de sondage, on a posé aux répondants la question suivante : « Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription? Est-il...? » Dans la présente vague de sondage, on a posé une question similaire à un sous-groupe de répondants (n = 185), soit « Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection? Est-il...? », mais elle était précédée de l'introduction suivante : « À la fin d'une élection fédérale, les préposés au scrutin de chaque circonscription comptent les votes à la main et rendent compte des résultats à Élections Canada. »

Comme il est indiqué dans le graphique ci-dessous, les deux formulations entraînent des résultats similaires en général. Toutefois, les électeurs qui répondent à la question sans introduction et dans laquelle on mentionne explicitement « dans votre circonscription » sont plus susceptibles d'avoir un niveau de confiance *très* élevé (65 %) que ceux qui répondent à la question avec introduction et sans mention de la circonscription (58 %). Ce résultat correspond à ceux des élections partielles précédentes.

Diagramme 17 : Niveau de confiance quant à l'exactitude des résultats



Q37A [À GAUCHE]. Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription? Est-il...? Niveau de référence : n = 185; tous les répondants. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

Q37B [À DROITE]. À la fin d'une élection fédérale, les préposés au scrutin de chaque circonscription comptent les votes à la main et rendent compte des résultats à Élections Canada. Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection? Est-il...? Niveau de référence : n = 215. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

Les sous-groupes suivants sont *moins* susceptibles d'avoir confiance en l'exactitude des résultats de l'élection⁹ :

- les répondants qui ont au plus un diplôme d'études secondaires (83 %) comparativement à ceux qui ont fait des études collégiales ou universitaires (94 %) et aux diplômés universitaires (98 %);
- les répondants ayant une invalidité fonctionnelle qui limite souvent ou toujours leurs activités quotidiennes (77 %) comparativement à ceux qui ne sont jamais ou sont parfois limités dans leurs activités quotidiennes en raison d'une telle invalidité (97 %);
- les non-votants de l'élection générale fédérale de 2015 (64 %) comparativement aux votants (95 %).

Les sous-groupes suivants sont *plus* susceptibles d'avoir un *très* haut niveau de confiance en l'exactitude des résultats de l'élection :

- les électeurs âgés de 55 ans et plus (69 %) comparativement aux électeurs de 35 à 54 ans (58 %);
- les diplômés universitaires (71 %) comparativement aux électeurs qui ont au plus un diplôme d'études secondaires (48 %);
- les électeurs qui n'ont pas de limitation fonctionnelle (66 %) comparativement à ceux ayant une invalidité fonctionnelle qui limite souvent ou toujours leurs activités quotidiennes (39 %);
- les électeurs qui ont reçu leur CIE (65 %) comparativement à ceux qui ne l'ont pas reçue (41 %);
- les votants de l'élection partielle (67 %) comparativement aux non-votants (51 %).

⁹ Le rapport sur les sous-groupes est fondé sur une variable agrégée, une variable enregistrée qui combine les échantillons fractionnés.

Profil des répondants au sondage

Âge	Pondéré		Non pondéré	
	n	%	n	%
18 à 24 ans	37	9	26	7
25 à 34 ans	55	14	23	6
35 à 54 ans	101	26	104	27
55 ans et plus	199	51	236	61
Refus* exclus de la colonne %	8	2	11	3

Sexe	Pondéré		Non pondéré	
	n	%	n	%
Homme	191	48	196	49
Femme	207	52	202	51
Non binaire/transgenre	1	0,3	1	0,3
Refus* exclus de la colonne %	1	0,3	1	0,3

Situation d'emploi	Pondéré		Non pondéré	
	n	%	n	%
Travailleur	214	52	193	47
Retraité	128	32	156	39
Étudiant	10	3	5	1
Sans emploi, cherchant un emploi	29	7	25	6
Personne au foyer	4	1	4	1
Incapable de travailler de façon permanente	12	3	12	3
Ne travaille pas pour le moment	2	1	2	1
Retraité et travailleur	9	2	10	2
Autre	2	1	2	1

Rapport de sondage sur l'élection partielle du 6 mai 2019

Études	Pondéré		Non pondéré	
	n	%	n	%
<i>Études primaires terminées</i>	5	1	4	1
<i>Études secondaires non terminées</i>	17	4	17	4
<i>Études secondaires terminées</i>	79	20	80	20
<i>Études collégiales non terminées</i>	40	10	38	10
<i>Études collégiales terminées</i>	70	17	74	19
<i>Études universitaires non terminées</i>	37	9	38	10
<i>Études universitaires terminées</i>	103	26	99	25
<i>Études supérieures ou postdoctorales terminées</i>	49	12	49	12
<i>Ne sait pas</i>	1	0,2	1	0,2

Revenu du ménage	Pondéré		Non pondéré	
	n	%	n	%
<i>Moins de 30 000 \$</i>	47	12	43	11
<i>De 30 000 \$ à moins de 60 000 \$</i>	75	19	77	19
<i>De 60 000 \$ à moins de 90 000 \$</i>	70	17	75	19
<i>De 90 000 \$ à moins de 110 000 \$</i>	44	11	39	10
<i>110 000 \$ et plus</i>	97	24	95	24
<i>Ne sait pas</i>	30	8	26	7
<i>Préfère ne pas répondre</i>	38	10	45	11

Appendice

Annexe 1 : Méthodologie détaillée

Échantillonnage

L'échantillonnage probabiliste s'est fait en utilisant la composition aléatoire. Afin de s'assurer que l'échantillon est représentatif et que les résultats reflètent la répartition des électeurs selon l'âge et le sexe, la base de sondage a été établie à partir des données du recensement de Statistique Canada. Les répondants ont été sélectionnés de façon aléatoire en utilisant des échantillons de numéros de téléphone cellulaire et de téléphone fixe dans le but de joindre davantage de jeunes électeurs et de veiller à ce qu'on trouve des ménages n'ayant pas de ligne fixe dans l'échantillon. L'échantillon de numéros de téléphone fixe a été fourni par ASDE, et celui de numéros de téléphone cellulaire par Advanis, un sous-traitant de Phoenix SPI responsable de la collecte de données du présent sondage.

Le même processus de sélection aléatoire a été utilisé pour l'échantillon de numéros de téléphone fixe et de téléphone cellulaire. Pour ce qui est du répondant choisi dans le ménage, les intervieweurs demandaient à parler à une personne d'au moins 18 ans dont l'anniversaire de naissance est le dernier à avoir été célébré. Si ce n'était pas la première personne à répondre, mais quelqu'un d'autre du même ménage, les intervieweurs demandaient à parler à cette personne qui avait qualité d'électeur. Aucune procédure de sélection n'a été utilisée pour l'échantillon de numéros de téléphone cellulaire.

Une fois que l'intervieweur parlait à un adulte, il vérifiait si ce dernier pouvait voter. Pour pouvoir répondre au sondage, les répondants devaient être citoyens canadiens, avoir au moins 18 ans le jour de l'élection et avoir une adresse de résidence habituelle dans la circonscription du premier jour de la période de révision jusqu'au jour de l'élection.

Test préliminaire

Dans le but de tester le questionnaire au préalable, on a d'abord demandé aux personnes sondées de répondre au questionnaire, puis à quelques questions de suivi. Ces questions ont donné aux répondants l'occasion de formuler des commentaires sur le questionnaire. Les questions sont les suivantes :

- Quelle est votre impression générale du sondage? Les questions étaient-elles claires et faciles à comprendre? Si la réponse est non, pourquoi pas?
- Le sondage vous a-t-il semblé bien structuré? Si la réponse est non, pourquoi pas?
- Y a-t-il des questions qui portaient à confusion? Dans l'affirmative, lesquelles et pourquoi?
- Y a-t-il des questions qui pourraient être formulées plus clairement? Dans l'affirmative, lesquelles et pourquoi? Avez-vous des suggestions pour améliorer la façon dont les questions sont posées?
- Avez-vous d'autres commentaires concernant le sondage?

Au total, dix entrevues préliminaires ont été réalisées par téléphone le 7 mai 2019. Les répondants pouvaient répondre dans la langue officielle de leur choix. En tout, dix entrevues ont

été réalisées en anglais. Elles ont été enregistrées numériquement et analysées par l'équipe de Phoenix SPI et des représentants d'Élections Canada.

Dans l'ensemble, le questionnaire a donné de bons résultats, comme prévu, puisqu'il était fondé sur le questionnaire des élections partielles précédentes.

Collecte de données

Le sondage a été effectué à l'aide d'un système d'interview téléphonique assistée par ordinateur. Afin de réduire au minimum le biais de non-participation, les répondants qui ont refusé de répondre au sondage au téléphone ont été invités à le faire en ligne. Après que l'intervieweur a vérifié si les répondants avaient qualité d'électeur, cinq personnes ont accepté de répondre au questionnaire en ligne. Toutefois, personne ne l'a fait. Au total, 400 électeurs ont été sondés au téléphone. La marge d'erreur pour un échantillon de cette taille est de $\pm 4,9 \%$, 19 fois sur 20.

On a suivi les instructions ci-dessous :

- Les sondages au téléphone et en ligne étaient programmés en français et en anglais.
- Les entrevues ont duré en moyenne 13 minutes.
- On a indiqué à tous les répondants que leur participation au sondage était volontaire et que les renseignements recueillis étaient protégés en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. On leur a également mentionné que *la base de données anonyme contenant toutes les réponses pourrait être consultée par des chercheurs qui collaborent avec Élections Canada*.
- Les appels ont été faits à différents moments de la journée et de la semaine afin d'accroître au maximum la possibilité d'établir un contact.
- Jusqu'à huit rappels ont été faits pour tenter de joindre les répondants potentiels avant de supprimer les fiches d'échantillon.
- Dans l'introduction, les intervieweurs ont mentionné que le sondage était mandaté par Élections Canada.
- Les données ont été recueillies entre le 7 et le 17 mai 2019.

Les données ont été recueillies conformément aux normes établies par les associations de l'industrie et aux lois fédérales applicables, notamment la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE), la loi fédérale sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé.

Taux de réponse

La répartition finale des appels pour ce sondage et les taux de réponse calculés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Ligne fixe	Cellulaire	Total
Nombre total de tentatives d'appels	5 539	5 458	10 997
Hors du champ d'observation – Non valides	1 360	266	1 626

Non résolus (NR)	2 675	3 822	6 497
Pas de réponse, répondeur	2 675	3 822	6 497
Répondants potentiels – Non-participants (RP)	1 053	873	1 926
Problème de langue/maladie/incapacité	17	12	29
Rappel (la personne n'est pas disponible)	6	1	7
Refus (ménage)	671	511	1 182
Refus (répondant)	359	349	708
Répondants potentiels – Participants (P)	451	497	948
Entrevue réalisée	201	199	400
Terminée — Quota atteint	13	2	15
Non admissible – Ne satisfait pas aux exigences	230	144	374
Non admissible — Citoyenneté	0	2	2
Non admissible – Âge	0	0	0
Non admissible – N'habite pas la circonscription	7	150	157
Taux de réponse	10,8 %	9,6 %	10,1 %

La formule pour calculer le taux de réponse est la suivante : $[P=P/(NR+RP+P)]$. Le taux de réponse correspond au nombre de participants [P], divisé par le nombre de cas non résolus [NR] plus le nombre de répondants potentiels non participants [RP] – ménages et répondants combinés – plus le nombre de participants [P].

Pondération du sondage et biais de non-participation

Les estimations de la population sont établies à partir de données pondérées afin de refléter la répartition de l'âge et du sexe des électeurs dans la circonscription. Plus précisément, les données du recensement sur la population quant au nombre d'hommes et de femmes qui habitent la circonscription et qui sont âgés de 18 à 24 ans, de 25 à 34 ans, de 35 à 44 ans, de 45 à 64 ans et de 65 ans et plus (au moment de la recherche) ont été compilées pour former le cadre de pondération. Les résultats du sondage ont ensuite été comparés aux proportions pour le même groupe d'âge et le même sexe afin de générer les pondérations. On a attribué une pondération neutre à tout répondant qui refusait de donner son âge, afin de ne pas fausser les proportions. Les pondérations ont été établies à partir des données du recensement de 2016 de Statistique Canada.

Les proportions pondérées et non pondérées pour les variables utilisées dans le calcul des pondérations sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	Non pondéré	Pondéré
Niveau de référence	N = 400	N = 400
Sexe		
Homme	49 %	52 %
Femme	51 %	48 %

Âge		
18 à 24 ans	7 %	9 %
25 à 34 ans	6 %	14 %
35 à 44 ans	13 %	13 %
45 à 64 ans	39 %	36 %
65 ans et plus	36 %	28 %

On constate souvent dans les sondages téléphoniques canadiens que les jeunes sont sous-représentés, et que les gens plus âgés, surreprésentés. Dans les sondages sur les élections partielles fédérales précédentes, l'échantillon final comprenait très peu de répondants âgés de 18 à 32 ans. Pour contrer ce problème, on a ajusté la composition de la base de l'échantillonnage pour augmenter la proportion de répondants joints par téléphone cellulaire puisque des recherches montrent qu'il est plus facile de joindre les jeunes Canadiens sur leur téléphone cellulaire que sur une ligne fixe.

Annexe 2 : Questionnaire du sondage

INTRO

INTRODUCTION TÉLÉPHONIQUE

Bonjour/bonsoir. Je m'appelle... et je vous appelle de [...], une entreprise de recherche sur l'opinion publique. Nous menons une étude au nom d'Élections Canada. Je vous assure que nous ne cherchons pas à vendre quelque chose ou à vous solliciter.

[SI ON POSE LA QUESTION] : L'entrevue dure une douzaine de minutes.

[EN CAS DE QUESTION SUR LA LÉGITIMITÉ DU SONDRAGE] : Si vous souhaitez vous assurer que ce sondage est dirigé par Élections Canada, vous pouvez téléphoner à l'organisme, au numéro sans frais 1-800-463-6868. Les heures d'ouverture sont de 9 h à 17 h (heure de l'Est), du lundi au vendredi.

Vous pouvez également communiquer avec Alethea Woods, de Phoenix Strategic Perspectives, au 613-260-1700, poste 223.

[SI ON VOUS INTERROGE AU SUJET DE LA LISTE NATIONALE DE NUMÉROS DE TÉLÉCOMMUNICATION EXCLUS] : Les appels faits à des fins de recherche ou de sondages ne sont pas considérés comme de la vente à distance, et les organismes qui font ce type d'appels ne sont pas assujettis à la liste nationale de numéros de télécommunication exclus. Pour obtenir plus d'information à ce sujet, vous pouvez composer le numéro sans frais 1-866-580-3625.

[SI ON VOUS POSE UNE QUESTION À PROPOS D'ÉLECTIONS CANADA] : Le numéro de téléphone sans frais d'Élections Canada est le 1-800-463-6868. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (heure de l'Est).

A. PROTOCOLE LIGNE FIXE

J'aimerais parler à une personne dans votre foyer qui est citoyenne canadienne, qui est âgée d'au moins 18 ans et qui est la dernière à avoir fêté son anniversaire de naissance. Est-ce que ce serait vous?

SI LA PERSONNE SÉLECTIONNÉE N'EST PAS DISPONIBLE, ORGANISER UN RAPPEL.

SI LA PERSONNE SÉLECTIONNÉE N'EST PAS DISPONIBLE DURANT LA PÉRIODE D'ENTREVUE, DEMANDER À PARLER À LA PROCHAINE PERSONNE DONT LA DATE D'ANNIVERSAIRE EST LA PLUS RÉCENTE ET ALLER À SCR1.

EN CAS DE DOUTE, CONFIRMER SI LE RÉPONDANT SOUHAITE ÊTRE INTERVIEWÉ EN ANGLAIS OU EN FRANÇAIS.

PRIV

Veuillez noter que cet appel pourrait être enregistré à des fins de contrôle de la qualité ou de formation. Tous les renseignements recueillis seront traités en toute confidentialité. Les réponses sont utilisées à des fins de *recherche et d'analyse* statistique seulement. *La base de données anonymes contenant toutes les réponses pourrait être consultée par des chercheurs qui collaborent avec Élections Canada.*

SCR1

Confirmez-vous que vous êtes une citoyenne canadienne ou un citoyen canadien?

SI NON : Ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens. Y a-t-il quelqu'un dans votre foyer qui est citoyen canadien? SI OUI : DEMANDER À PARLER À CETTE PERSONNE.

01 Oui

02 Non ALLER À THINK2

SCR2

Confirmez-vous que vous étiez âgé d'au moins 18 ans le 6 mai 2019?

SI NON : Ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui étaient âgés d'au moins 18 ans le 6 mai 2019. Y a-t-il quelqu'un dans votre ménage qui était âgé d'au moins 18 ans le 6 mai 2019? SI OUI : DEMANDER À PARLER À CETTE PERSONNE.

01 Oui

02 Non ALLER À THINK2

SCR3 ÂGE

Quelle est votre année de naissance?

01 _____

00 Ne sait pas/refus

SCR3B VÉRIFICATION ADMISSIBILITÉ 2015

SI SCR3 EST 1997

Quels sont le jour et le mois de votre naissance?

SI ON DEMANDE POURQUOI : C'est simplement pour vérifier si vous pouviez voter à une élection fédérale avant l'élection partielle du 6 mai 2019.

SAISIR LES DEUX RÉPONSES

SCR3 = Mois : _____

SCR3A = Jour : _____

00 Ne sait pas/refus

SCR4 RÉSIDENCE

Entre le 27 mars et le 6 mai 2019, habitiez-vous dans la circonscription fédérale de NANAIMO–LADYSMITH?

SI NON : Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui ont habité dans l'une de ces circonscriptions et qui étaient admissibles à voter à l'élection partielle du 6 mai 2019. REMERCIER LE RÉPONDANT ET TERMINER L'APPEL.

SI LE RÉPONDANT DIT SPONTANÉMENT QU'IL A VÉCU DANS LA CIRCONSCRIPTION POUR UNE PARTIE DE LA PÉRIODE DE RÉVISION : Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui ont habité dans cette circonscription pour la totalité de la période de révision (du 27 mars au 6 mai 2019), et qui étaient admissibles à voter à l'élection partielle du 6 mai 2019. REMERCIER LE RÉPONDANT ET TERMINER L'APPEL.

SI LE RÉPONDANT EST INCERTAIN : REVOIR AVEC LUI LA LISTE DES COMMUNAUTÉS DANS LA CIRCONSCRIPTION AFIN DE DÉTERMINER S'IL A RÉSIDÉ DANS LA CIRCONSCRIPTION. SI OUI, CONTINUER. SINON, METTRE FIN À L'ENTREVUE EN UTILISANT LE LANGAGE POUR LE CODE 02. LISTE DES COMMUNAUTÉS CI-JOINTE.

SI LE RÉPONDANT EST INCERTAIN (2) : UTILISER L'OUTIL EN LIGNE SERVICE

D'INFORMATION À L'ÉLECTEUR D'ÉLECTIONS CANADA POUR VÉRIFIER LA CIRCONSCRIPTION AU MOYEN DU CODE POSTAL

(<http://www.elections.ca/scripts/vis/FindED?L=f&PAGEID=20>).

- 01 Oui
- 02 Non ALLER À THINK2

B. PROTOCOLE CELLULAIRE

J'aimerais parler à quelqu'un qui est citoyenne canadienne ou citoyen canadien et qui a au moins 18 ans. Est-ce que c'est votre cas?

SI LA PERSONNE N'EST PAS DISPONIBLE, ORGANISER UN RAPPEL.

SI LA PERSONNE N'EST PAS DISPONIBLE DURANT LA PÉRIODE D'ENTREVUE, REMERCIER LE RÉPONDANT ET TERMINER L'APPEL.

EN CAS DE DOUTE, CONFIRMER SI LE RÉPONDANT SOUHAITE ÊTRE INTERVIEWÉ EN ANGLAIS OU EN FRANÇAIS.

PRIV

Merci. Veuillez noter que cet appel pourrait être enregistré à des fins de contrôle de la qualité ou de formation. Tous les renseignements recueillis seront traités en toute confidentialité. Les réponses sont utilisées à des fins statistiques seulement.

SCR1

Confirmez-vous que vous êtes une citoyenne canadienne ou un citoyen canadien?

SI NON : Ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens. REMERCIER LE RÉPONDANT ET TERMINER L'APPEL.

- 01 Oui
- 02 Non ALLER À THINK2

SCR2

Confirmez-vous que vous étiez âgé d'au moins 18 ans le 6 mai 2019?

SI NON : Ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui étaient âgés d'au moins 18 ans le 6 mai 2019. REMERCIER LE RÉPONDANT ET TERMINER L'APPEL.

- 01 Oui
- 02 Non ALLER À THINK2

SCR3 ÂGE

Quelle est votre année de naissance?

- 01 _____
- 00 Ne sait pas/refus

SCR3B VÉRIFICATION ADMISSIBILITÉ 2015

SI SCR3 EST 1997

Quels sont le jour et le mois de votre naissance?

SI ON DEMANDE POURQUOI : C'est simplement pour vérifier si vous pouviez voter à une élection fédérale avant l'élection partielle du 6 mai 2019.

SAISIR LES DEUX RÉPONSES

SCR3 = Mois : _____

SCR3A = Jour : _____

00 Ne sait pas/refus

SCR4 RÉSIDENCE

Entre le 27 mars et le 6 mai 2019, habitez-vous dans la circonscription fédérale de NANAIMO–LADYSMITH?

SI NON : Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui ont habité dans l'une de ces circonscriptions et qui étaient admissibles à voter à l'élection partielle du 6 mai 2019. REMERCIER LE RÉPONDANT ET TERMINER L'APPEL.

SI LE RÉPONDANT DIT SPONTANÉMENT QU'IL A VÉCU DANS LA CIRCONSCRIPTION POUR UNE PARTIE DE LA PÉRIODE DE RÉVISION : Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui ont habité dans cette circonscription pour la totalité de la période de révision (du 27 mars au 6 mai 2019), et qui étaient admissibles à voter à l'élection partielle du 6 mai 2019. REMERCIER LE RÉPONDANT ET TERMINER L'APPEL.

SI LE RÉPONDANT EST INCERTAIN : REVOIR AVEC LUI LA LISTE DES COMMUNAUTÉS DANS LA CIRCONSCRIPTION AFIN DE DÉTERMINER S'IL A RÉSIDÉ DANS LA CIRCONSCRIPTION. SI OUI, CONTINUER. SINON, METTRE FIN À L'ENTREVUE EN UTILISANT LE LANGAGE POUR LE CODE 02. LISTE DES COMMUNAUTÉS CI-JOINTE.

SI LE RÉPONDANT EST INCERTAIN (2) : UTILISER L'OUTIL EN LIGNE SERVICE D'INFORMATION À L'ÉLECTEUR D'ÉLECTIONS CANADA POUR VÉRIFIER LA CIRCONSCRIPTION AU MOYEN DU CODE POSTAL

(<http://www.elections.ca/scripts/vis/FindED?L=f&PAGEID=20>).

01 Oui

02 Non ALLER À THNK2

Q1 CONSCIENCE DE LA TENUE ÉLECTION

Saviez-vous qu'une élection partielle fédérale a eu lieu le 6 mai 2019 dans votre circonscription?

NE PAS LIRE

SI NON : Confirmer une fois de plus que le répondant vivait dans la circonscription fédérale de... (non seulement la ville), en utilisant la description des limites géographiques incluses (« carte »).

01 Oui

02 Non PASSER À LA Q8

98 Ne sait pas PASSER À LA Q8

99 Refus PASSER À LA Q8

Q2 A VOTÉ OU NON

Beaucoup de gens ne peuvent pas ou préfèrent ne pas voter pour toutes sortes de raisons. Cela vaut particulièrement pour des élections partielles, où la participation électorale est souvent inférieure à celle d'une élection générale. Lequel des énoncés suivants vous décrit le mieux?

- 01 Je n'ai pas voté à l'élection
 - 02 J'ai pensé aller voter cette fois-ci, mais je n'ai pas voté
 - 03 J'ai l'habitude de voter, mais je n'ai pas voté cette fois-ci
 - 04 Je suis certain que j'ai voté à l'élection
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
 - 99 Refus

Q3 RAISON DE L'ABSTENTION

SI Q2 EST 01, 02 ou 03

Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas voté?

NE PAS LIRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

Raisons liées à la vie courante ou à la santé

- 01 Trop occupé
- 02 À l'extérieur de la ville
- 03 Maladie ou incapacité

Raisons de nature politique

- 04 Pas intéressé à la politique
- 05 Manque d'information concernant les enjeux de la campagne et les positions des partis
- 06 N'aimait pas les candidats/les partis/la campagne
- 07 Avait le sentiment que voter ne ferait pas de différence
- 08 Ne savait pas pour qui voter

Raisons liées au processus électoral

- 09 N'a pas pu prouver son identité ou son adresse
- 10 N'était pas inscrit sur la liste électorale
- 11 Problème de transport/bureau de vote trop éloigné du domicile
- 12 Manque d'information sur le déroulement du vote (où voter, quand voter, par exemple)
- 13 Files d'attente trop longues
- 14 Problèmes liés à la carte d'information de l'électeur

Toute autre raison

- 15 Oubli de voter
- 16 Croyances religieuses ou autres croyances
- 17 Autre raison (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q3A PIÈCE D'IDENTITÉ MANQUANTE

SI Q3 EST 09 (non-respect des exigences en matière d'identité)

Quelles pièces d'identité ou documents vous manquait-il?

LIRE SI NÉCESSAIRE – SAISIR JUSQU'À 3 RÉPONSES

- 01 Un document avec votre photo
- 02 Un document avec votre nom
- 03 Un document avec votre adresse
- 04 N'avait aucune pièce d'identité
- 77 Autre (préciser)

NE PAS LIRE

- 98 Ne sait pas

99 Refus

Q3B À L'EXTÉRIEUR DE LA VILLE

SI Q3 EST 02 (à l'extérieur de la ville)

Étiez-vous à l'extérieur de la ville pour le travail ou pour des raisons personnelles?

- 01 Travail
- 02 Raisons personnelles
- 03 Autre (préciser)
- NE PAS LIRE
- 99 Refus

SI LE RÉPONDANT DEMANDE POURQUOI ON VEUT SAVOIR

Élections Canada essaie d'améliorer ses services pour les électeurs qui sont loin de chez eux lors des journées d'élection.

Q3C IMPRÉVU

SI Q3 EST 02 (à l'extérieur de la ville)

Diriez-vous que ce déplacement était prévu ou plutôt imprévu?

- 01 Prévu
- 02 Imprévu
- NE PAS LIRE
- 99 Refus

SI LE RÉPONDANT DEMANDE CE QU'ON VEUT DIRE PAR IMPRÉVU

Ça veut dire que le déplacement n'était pas prévu – par exemple, vous avez su que vous partiez moins d'une semaine avant la date de votre départ.

SI LE RÉPONDANT DEMANDE POURQUOI ON VEUT SAVOIR

Élections Canada essaie d'améliorer ses services pour les électeurs qui sont loin de chez eux lors des journées d'élection.

Q3D TROP OCCUPÉ — QUESTION À CHOIX FORCÉ

SI Q3 EST 01

J'ai noté que vous étiez trop occupé pour aller voter. Si vous aviez à choisir, laquelle des réponses suivantes décrit le mieux votre situation? Est-ce que ce serait...

LIRE LES ÉLÉMENTS DANS LE DÉSORDRE

- 01 Je n'ai pas le temps dans mon horaire au quotidien pour aller voter
- 02 Un imprévu est survenu et j'ai dû changer mes plans
- 03 J'avais d'autres priorités ce jour-là
- 04 Autre [réponse libre]
- NE PAS LIRE
- 99 Refus

PQ4

J'aimerais commencer par quelques questions sur l'information que vous pouvez avoir reçue avant l'élection partielle.

Q4 CIE

Pendant la campagne, avez-vous reçu une carte d'information de l'électeur qui vous était personnellement adressée et qui vous a indiqué où et quand voter?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q5 NOM SUR LA CIE

SI Q4 EST 01

Est-ce que votre *nom* était écrit correctement sur la carte que vous avez reçue?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q6 ADRESSE SUR LA CIE

SI Q4 EST 01

Est-ce que votre *adresse* sur la carte était exacte?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q7 VÉRIFICATION DE L'INSCRIPTION

SI Q4 EST 02 OU 98 ou 99

Qu'avez-vous fait pour savoir si vous étiez inscrit pour voter à cette élection partielle?

NE PAS LIRE – SAISIR JUSQU'À TROIS RÉPONSES.

INTERVIEWEURS : SI LE RÉPONDANT INDIQUE AVOIR VÉRIFIÉ EN LIGNE OU SUR LE SITE WEB (INSCRIRE 04). TENTER DE SAVOIR S'IL A UTILISÉ LE SERVICE D'INSCRIPTION EN LIGNE DES ÉLECTEURS (INSCRIRE 06).

- 01 Je n'ai rien fait
- 02 Je l'ai appris au bureau de vote/au bureau local d'Élections Canada
- 03 J'ai téléphoné au numéro 1-800 d'Élections Canada
- 04 J'ai consulté le site Web d'Élections Canada
- 05 J'ai informé l'agent réviseur qui était chez moi
- 06 J'ai utilisé le Service d'inscription en ligne des électeurs sur le site Web d'Élections Canada
- 07 Je l'ai appris d'un agent réviseur qui est venu chez moi
- 08 Je l'ai appris lorsque j'ai reçu ma carte d'information de l'électeur
- 77 Autre, (préciser) : _____
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

PQ8

Maintenant, j'aimerais vous poser quelques questions sur le processus de vote à l'élection partielle...

Q8 NÉCESSITÉ D'ÊTRE INSCRIT

À votre connaissance, est-ce que les électeurs doivent être inscrits sur la liste électorale pour voter à une élection fédérale canadienne?

SI ON VOUS DEMANDE : Cela signifie que son nom figure sur la liste électorale.

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q9A INSCRIPTION JOUR DU SCRUTIN

SI Q8 EST 01

Effectivement, les électeurs doivent être inscrits pour voter à une élection fédérale. Si un électeur n'est pas inscrit le jour de l'élection et qu'il souhaite voter, est-ce qu'il peut s'inscrire au bureau de vote et voter tout de suite après?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q9B INSCRIPTION JOUR DU SCRUTIN

SI Q8 EST 02 (Non), 98 (Ne sait pas) OU 99 (Refus)

En fait, les électeurs doivent être inscrits pour voter à une élection fédérale. Si un électeur n'est pas inscrit le jour de l'élection et qu'il souhaite voter, est-ce qu'il peut s'inscrire au bureau de vote et voter tout de suite après?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q10

ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ 50/50

Q10A INSCRIPTION EN LIGNE A

À votre connaissance, les électeurs pouvaient-ils utiliser un service d'inscription en ligne sur le site Web d'Élections Canada pour vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements pendant la dernière élection partielle?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q10B INSCRIPTION EN LIGNE B

À votre connaissance, est-il possible pour les électeurs canadiens de vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements d'inscription sur le site Web d'Élections Canada?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q11
ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ 50/50

Q11 MÉTHODES POUR VOTER

À votre connaissance, quelles sont les méthodes de vote actuelles s'offrant aux électeurs lors d'une élection fédérale? NE PAS LIRE — SÉLECTIONNER TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES (RÉPONSES MULTIPLES). POSER LA QUESTION AVEC PRUDENCE POUR ÉVITER DE SUGGÉRER DES RÉPONSES QUI PERMETTRAIENT AU RÉPONDANT DE CONNAÎTRE LA LISTE. APRÈS CHAQUE RÉPONSE, DEMANDER : « Avez-vous autre chose à ajouter? »

- 01 En personne au bureau de vote, le jour de l'élection;
- 02 En personne au bureau de vote par anticipation
- 03 Par la poste (à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada)
- 04 Au bureau local d'Élections Canada/au bureau du directeur du scrutin, avant le jour de l'élection
- 05 À la maison (pour les électeurs ayant une incapacité)
- 06 Aux bureaux de vote itinérants (y compris pour les membres des Forces canadiennes, des prisons et des établissements de soins de longue durée)
- 97 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

NOTES :

SI LE RÉPONDANT DIT SIMPLEMENT « BUREAU DE VOTE », DEMANDER « Pourriez-vous préciser à quel moment il est possible d'y voter? »

S'IL RÉPOND « AVANT LA JOURNÉE DE L'ÉLECTION », DEMANDER DES PRÉCISIONS : « Pourriez-vous être plus précis? » PUISQUE 01, 02 ET 03 PEUVENT ÊTRE FAITS AVANT LA JOURNÉE DE L'ÉLECTION, VOIR LE TABLEAU CI-DESSOUS.

SI LE RÉPONDANT MENTIONNE « EN LIGNE », VÉRIFIER S'IL VEUT DIRE VOTER EN LIGNE OU COMMANDER UN ENSEMBLE DE VOTE EN LIGNE POUR VOTER PAR LA POSTE.

SI LE RÉPONDANT DEMANDE DES PRÉCISIONS CONCERNANT LA RÉPONSE B « AU BUREAU LOCAL D'ÉLECTIONS CANADA », RÉPONDRE « Lorsqu'une élection est déclenchée, le directeur du scrutin de la circonscription ouvre un bureau accessible au public pendant la durée de la campagne. Est-il possible de voter à cet endroit? »

Méthode	Moment	Manière
Le jour de l'élection	Le jour de l'élection (le lundi 6 mai)	En personne, au bureau de vote.
Vote par anticipation	La semaine précédant l'élection (du vendredi au lundi)	En personne, au bureau de vote.
Par la poste	À partir du jour de l'annonce de l'élection jusqu'au mardi avant l'élection	En obtenant une trousse du bulletin de vote spécial : <ul style="list-style-type: none"> • en ligne, sur le site Web d'Élections Canada; • dans un bureau d'Élections Canada; • dans une ambassade, un haut-

		commissariat ou un consulat du Canada.
Au bureau local d'Élections Canada/au bureau du directeur du scrutin	À partir du jour de l'annonce de l'élection jusqu'au mardi avant l'élection	Les électeurs peuvent voter à tout moment pendant la campagne en se rendant dans un bureau d'Élections Canada. Commun chez les électeurs qui sont en dehors de la ville lors des votes par anticipation et du jour de l'élection.
À la maison	À partir du jour de l'annonce de l'élection jusqu'au mardi avant l'élection	Élections Canada permet aux électeurs ayant une incapacité ou une maladie de voter à la maison avec un membre du personnel électoral et un témoin. L'électeur doit répondre à des critères précis. Peu courant.
Bureaux de vote itinérants	À partir du jour de l'annonce de l'élection jusqu'au mardi avant l'élection	Les bureaux de vote itinérants sont mis en place avec un directeur du scrutin pour permettre de voter aux électeurs dans des emplacements éloignés, comme les bases des Forces canadiennes, les prisons, les établissements de soins de longue durée et les communautés éloignées.

Q11B MÉTHODES POUR VOTER

Si une personne veut voter à une élection fédérale, comment peut-elle le faire? Avez-vous autre chose à ajouter?

NE PAS LIRE — SÉLECTIONNER TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES (RÉPONSES MULTIPLES). SI QUELQU'UN RÉPOND « Il faut se rendre en personne » OU « Au bureau de vote », SAISIR 01 ET POSER LA Q11C.

- 01 En personne à un bureau de vote, le jour de l'élection;
- 02 En personne au bureau de vote par anticipation
- 03 Par la poste (à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada)
- 04 Au bureau local d'Élections Canada/au bureau du directeur du scrutin, avant le jour de l'élection
- 05 À la maison (pour les électeurs ayant une incapacité)
- 06 Aux bureaux de vote itinérants (y compris pour les membres des Forces canadiennes, les prisons et les établissements de soins de longue durée)
- 97 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q11C: MÉTHODES POUR VOTER 2 :

Maintenant, imaginons qu'une personne veut voter, mais qu'elle n'est pas en mesure de le faire le jour de l'élection. Est-il possible de déposer un bulletin de vote à l'avance? SI QUELQU'UN RÉPOND SIMPLEMENT « Oui », DEMANDER « D'accord. Comment est-ce possible de le faire? »

- 02 En personne au bureau de vote par anticipation
- 03 Par la poste (à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada)
- 04 Au bureau local d'Élections Canada/au bureau du directeur du scrutin, avant le jour de l'élection
- 05 À la maison (pour les électeurs ayant une incapacité)

- 06 Aux bureaux de vote itinérants (y compris pour les membres des Forces canadiennes, les prisons et les établissements de soins de longue durée)
- 07 Non
- 97 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q12 COMMENT AVEZ-VOUS VOTÉ

SI Q2 EST 04

Comment avez-vous voté? Était-ce...

LIRE DANS L'ORDRE JUSQU'À CE QUE LE RÉPONDANT DONNE UNE RÉPONSE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 Au bureau de vote le jour de l'élection le 6 mai 2019?
- 02 Au bureau de vote par anticipation (les 26, 27, 28 et 29 avril 2019)?
- 03 Au bureau local d'Élections Canada avant le jour de l'élection?
- 04 Par la poste?
- 05 À la maison (pour les électeurs ayant une incapacité)?

NE PAS LIRE

- 77 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

SI LE RÉPONDANT DEMANDE DES PRÉCISIONS CONCERNANT LA RÉPONSE 03 « AU BUREAU LOCAL D'ÉLECTIONS CANADA AVANT LE JOUR DE L'ÉLECTION »

Lorsqu'une élection est déclenchée, le directeur du scrutin de la circonscription ouvre un bureau accessible au public pendant la durée de la campagne. Avez-vous voté à ce bureau avant le jour de l'élection?

SI LE RÉPONDANT AFFIRME AVOIR VOTÉ EN LIGNE, DEMANDER DES PRÉCISIONS. LES ÉLECTEURS HANDICAPÉS PEUVENT S'INSCRIRE EN LIGNE POUR RECEVOIR LEUR BULLETIN DE VOTE À LA MAISON, REMPLIR LEUR BULLETIN ET LE RETOURNER PAR LA POSTE. POUR CES RÉPONSES, IL FAUT SAISIR LE CODE 05 – À LA MAISON.

Q13 FACILITÉ DU VOTE

SI Q2 EST 04

SI Q12 N'EST PAS 98 ou 99

Dans quelle mesure a-t-il été facile de voter? Diriez-vous qu'il était...?

LIRE

- 01 Très facile
- 02 Assez facile
- 03 Plutôt difficile
- 04 Très difficile

NE PAS LIRE

- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q14

ÉCHANTILLON FRAGMENTÉ 50/50 ENTRE Q14A ET Q14B+Q15

Q14A PREUVE D'IDENTITÉ ET D'ADRESSE

Afin de pouvoir voter lors d'une élection fédérale, est-ce que les électeurs doivent présenter...?

- 01 Une preuve d'identité
- 02 Une preuve d'adresse
- 03 Les deux
- 04 Aucune des deux

NE PAS LIRE

- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q14B PREUVE D'IDENTITÉ

ROTATION ALÉATOIRE ENTRE Q14B ET Q15 – CRÉER UNE VARIABLE AVEC INDICATEUR POUR DÉSIGNER LE 1^{er} ET LE 2^e

À votre connaissance, les électeurs doivent-ils présenter une preuve d'IDENTITÉ pour voter à une élection fédérale canadienne?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q15 PREUVE D'ADRESSE

ROTATION ALÉATOIRE ENTRE Q15 ET Q14B – CRÉER UNE VARIABLE AVEC INDICATEUR POUR DÉSIGNER LE 1^{er} ET LE 2^e

À votre connaissance, les électeurs doivent-ils présenter une preuve d'ADRESSE pour voter à une élection fédérale canadienne?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

SI Q1 EST 02, 98 OU 99; ALLER À PS1 (SOCIODÉMOS)

SI Q12 EST 04, 05, 77, 98 OU 99; ALLER À PQ28

SI Q2 EST 01, 02 OU 03; ALLER À PQ28

SI Q2 EST 04

Q16 FACILITÉ À PROUVER L'IDENTITÉ

Dans l'ensemble, à quel point était-ce facile de satisfaire aux exigences d'identification pour voter? Diriez-vous que cela a été...?

LIRE L'ÉCHELLE. NOTE : CETTE QUESTION CONCERNE L'EXPÉRIENCE PERSONNELLE DU RÉPONDANT.

- 01 Très facile
- 02 Assez facile
- 03 Plutôt difficile
- 04 Très difficile

NE PAS LIRE

- 98 Ne sait pas

99 Refus

Q17 DISTANCE DU LIEU DE VOTE

Est-ce que le (réponse soulignée à Q12 : 01 bureau de vote, 02 bureau de vote par anticipation ou 03 bureau local d'Élections Canada) était situé à une distance convenable de votre domicile?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q18 DIFFICULTÉ À SE RENDRE À L'IMMEUBLE

INSÉRER SELON LA RÉPONSE À Q12 : 1, 2 OU 3

1 = bureau de vote

2 = bureau de vote par anticipation

3 = bureau local d'Élections Canada

Avez-vous eu de la difficulté à vous rendre au _____ ?

NE PAS LIRE – CETTE QUESTION FAIT RÉFÉRENCE À LA DIFFICULTÉ À SE RENDRE À L'IMMEUBLE.

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q18B DESCRIPTION DE LA DIFFICULTÉ

SI Q18 EST 01

Pourriez-vous décrire brièvement la principale difficulté à vous rendre au (réponse soulignée à Q12 : 01 bureau de vote, 02 bureau de vote par anticipation ou 03 bureau local d'Élections Canada)?

NE PAS LIRE – SAISIR JUSQU'À 3 RÉPONSES

- 01 Accessibilité physique
- 02 Adresse du bureau de vote difficile à trouver
- 03 Salle à l'intérieur de l'immeuble difficile à trouver
- 04 Manque de stationnement
- 05 Information inexacte sur ma carte d'information de l'électeur (c'est-à-dire, mauvaise adresse du bureau de vote)
- 06 Signalisation imprécise (à l'intérieur ou à l'extérieur)
- 77 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q19 IMMEUBLE CONVENABLE OU NON

Diriez-vous que l'immeuble où vous avez été voter était...?

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Très convenable
 - 02 Assez convenable
 - 03 Peu convenable
 - 04 Pas du tout convenable
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas

99 Refus

Q20 AFFICHAGE

Une fois à l'intérieur, y avait-il assez d'affiches pour vous indiquer le chemin jusqu'à la salle où voter?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q21 APPORTER LA CIE

SI Q4 EST 01

Aviez-vous apporté votre carte d'information de l'électeur au (réponse soulignée à Q12 : 01 bureau de vote, 02 bureau de vote par anticipation ou 03 bureau local d'Élections Canada)?

NE PAS LIRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE.

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q22 JOUR ET HEURE DU VOTE

Vous souvenez-vous vers quelle heure vous êtes allé voter?

NE PAS LIRE

SI Q12 = 01 (Le jour de l'élection)

LIRE SEULEMENT SI NÉCESSAIRE; SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 S.O. : Les bureaux ouvrent à 8 h 30
- 02 Entre 8 h 30 et 9 h
- 03 Entre 9 h et 10 h
- 04 Entre 10 h et 11 h
- 05 Entre 11 h et midi
- 06 Entre midi et 13 h
- 07 Entre 13 h et 14 h
- 08 Entre 14 h et 15 h
- 09 Entre 15 h et 16 h
- 10 Entre 16 h et 17 h
- 11 Entre 17 h et 18 h
- 12 Entre 18 h et 19 h
- 13 Entre 19 h et 20 h
- 14 Entre 20 h et 20 h 30
- 15 S.O. : Les bureaux ferment à 20 h 30
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

SI Q12 = 02 (Au bureau de vote par anticipation)

LIRE SEULEMENT SI NÉCESSAIRE; SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 S.O. : Les bureaux ouvrent à midi
- 02 S.O. : Les bureaux ouvrent à midi
- 03 S.O. : Les bureaux ouvrent à midi
- 04 S.O. : Les bureaux ouvrent à midi

- 05 S.O. : Les bureaux ouvrent à midi
- 06 Entre midi et 13 h
- 07 Entre 13 h et 14 h
- 08 Entre 14 h et 15 h
- 09 Entre 15 h et 16 h
- 10 Entre 16 h et 17 h
- 11 Entre 17 h et 18 h
- 12 Entre 18 h et 19 h
- 13 Entre 19 h et 20 h inclusivement
- 14 S.O. : Les bureaux ferment à 20 h
- 15 S.O. : Les bureaux ferment à 20 h
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q22A SEMAINE OU FIN DE SEMAINE

SI Q12 = 03 (Au bureau local d'Élections Canada)

Les bureaux locaux d'Élections Canada sont ouverts à des heures différentes selon la journée. Selon votre souvenir, avez-vous voté un jour de semaine ou de fin de semaine?

NE PAS LIRE

- 01 Jour de semaine
- 02 Jour de fin de semaine
- 99 Refus

SI LE RÉPONDANT NE SE SOUVIENT PAS, CHOISIR JOUR DE SEMAINE

SI Q22A = 01 ou 99 (Jour de semaine ou refus)

LIRE SEULEMENT SI NÉCESSAIRE; SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 S.O. : Les bureaux ouvrent à 9 h
- 02 S.O. : Les bureaux ouvrent à 9 h
- 03 Entre 9 h et 10 h
- 04 Entre 10 h et 11 h
- 05 Entre 11 h et midi
- 06 Entre midi et 13 h
- 07 Entre 13 h et 14 h
- 08 Entre 14 h et 15 h
- 09 Entre 15 h et 16 h
- 10 Entre 16 h et 17 h
- 11 Entre 17 h et 18 h
- 12 Entre 18 h et 19 h
- 13 Entre 19 h et 20 h
- 14 Entre 20 h et 21 h
- 15 S.O. : Les bureaux ferment à 21 h
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

SI Q22A = 02 (Jour de fin de semaine)

LIRE SEULEMENT SI NÉCESSAIRE; SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 S.O. : Les bureaux ouvrent à 9 h
- 02 S.O. : Les bureaux ouvrent à 9 h
- 03 Entre 9 h et 10 h
- 04 Entre 10 h et 11 h

- 05 Entre 11 h et midi
- 06 Entre midi et 13 h
- 07 Entre 13 h et 14 h
- 08 Entre 14 h et 15 h
- 09 Entre 15 h et 16 h
- 10 Entre 16 h et 17 h
- 11 Entre 17 h et 18 h
- 12 S.O. : Les bureaux ferment à 18 h
- 13 S.O. : Les bureaux ferment à 18 h
- 14 S.O. : Les bureaux ferment à 18 h
- 15 S.O. : Les bureaux ferment à 18 h
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q23 TEMPS POUR VOTER

À votre connaissance, combien de temps vous a-t-il fallu pour voter au... (Q12 : 01 bureau de vote, 02 bureau de vote par anticipation ou 03 bureau local d'Élections Canada)? Ce temps n'inclut pas le temps de déplacement.

NE PAS LIRE. SAISIR LE TEMPS EN MINUTES.

- 01 [Question ouverte]
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q24 TEMPS RAISONNABLE

Diriez-vous que ce fut un laps de temps raisonnable?

NE PAS LIRE — CETTE QUESTION FAIT RÉFÉRENCE AU TEMPS PASSÉ POUR VOTER

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q25 LANGUE OFFICIELLE

Les électeurs peuvent se faire servir dans la langue officielle de leur choix, soit en français ou en anglais. Dans quelle langue officielle vous a-t-on servi?

NE PAS LIRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE.

- 01 Anglais
- 02 Français
- 03 Dans les deux langues officielles (anglais et français)
- 04 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q26 SATISFACTION LANGUE DE SERVICE

Étiez-vous satisfait du service offert dans la langue officielle de votre choix?

NE PAS LIRE

- 01 Oui, satisfait
- 02 Non, pas satisfait
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q27 SATISFACTION SERVICES

En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait des services fournis par le personnel d'Élections Canada lorsque vous avez voté? Diriez-vous que vous avez été...?

LIRE — CETTE QUESTION VISE LES SERVICES FOURNIS PAR LE PERSONNEL D'ÉLECTIONS CANADA AU (Q12 : 01— bureau de vote, 02 — bureau de vote par anticipation ou 03— bureau local d'Élections Canada)

- 01 Très satisfait
- 02 Plutôt satisfait
- 03 Plutôt insatisfait
- 04 Très insatisfait
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q27B MOTIF INSATISFACTION

SI Q27 EST 03 OU 04

Y a-t-il une raison en particulier pour laquelle vous n'avez pas été satisfait des services fournis par le personnel d'Élections Canada?

[Question ouverte]

[EN CAS DE QUESTION AU SUJET DU MÉCANISME DE PLAINTE] : Si vous souhaitez faire une plainte auprès d'Élections Canada, vous pouvez appeler au numéro sans frais 1-800-463-6868. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (heure de l'Est). Vous pouvez également utiliser le formulaire qui se trouve sur site Web de l'organisme, à www.elections.ca, en cliquant sur Contactez-nous dans le coin en haut à droite.

PQ28

Maintenant, je voudrais vous poser quelques questions au sujet du niveau d'information que vous avez reçu lors de cette élection partielle.

Q28 SENTIMENT D'ÊTRE INFORMÉ

En général, à quel point vous sentiez-vous informé pour savoir où, quand et comment voter?

Diriez-vous que vous étiez...?

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Bien informé
- 02 Plutôt informé
- 03 Plutôt mal informé
- 04 Très mal informé
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q29 ÉCHANTILLON FRAGMENTÉ 50/50 ENTRE Q29A et Q29B, et Q30A et Q30D

Q29A PUBLICITÉS D'EC

Pendant la période électorale, avez-vous vu, entendu ou lu des publicités ou des communications d'Élections Canada qui indiquaient où, quand et comment voter à l'élection partielle?

NE PAS LIRE

- 01 Oui

- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q29B TYPE DE PUBLICITÉ

SI Q29A EST 01

Où avez-vous vu, entendu ou lu des publicités d'Élections Canada?

NE PAS LIRE — SÉLECTIONNER TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES (RÉPONSES MULTIPLES). SI LE RÉPONDANT DIT « INTERNET », TENTER DE CONNAÎTRE LES SITES WEB OU LES MÉDIAS SOCIAUX EN QUESTION. SI LE RÉPONDANT DIT « MÉDIAS SOCIAUX », TENTER DE CONNAÎTRE LES MÉDIAS SOCIAUX EN QUESTION.

- 01 Brochure/dépliant d'Élections Canada (reçus par la poste)
- 02 Carte d'information de l'électeur (reçue par la poste, adressée à l'électeur)
- 03 Radio
- 04 Écrans dans un restaurant Tim Hortons
- 05 Journaux
- 06 Site Web d'Élections Canada
- 07 Bouche-à-oreille (amis, famille, collègues)
- 08 Facebook
- 09 Twitter
- 10 YouTube
- 11 Instagram
- 12 Site Web autre que celui d'Élections Canada (bandeaux ou fenêtres publicitaire)
- 13 Candidats et partis politiques
- 14 Télévision
- 97 Autre, préciser : _____
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q30A À D AUTRES TYPES DE PUBLICITÉ

Au cours de la campagne d'élection partielle, avez-vous vu ou entendu des communications d'Élections Canada indiquant où, quand et comment voter :

ROTATION ALÉATOIRE ENTRE Q30A À Q30D

Q30A

... sur les médias sociaux comme Facebook, Twitter ou Instagram?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q30B

... en naviguant sur le Web ou sur une application mobile?

NE PAS LIRE — COMPREND LA MENTION D'ARTICLES OU DE JOURNAUX EN LIGNE, « SUR MON TÉLÉPHONE » ET MÉTÉOMÉDIA.

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q30C

... à la radio?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q30D

... dans un journal local?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q30E AUTRE

... sous toute autre forme?

NE PAS LIRE

- 01 Oui [Question ouverte]

Q31 SITE WEB D'EC

Avez-vous visité le site Web d'Élections Canada pendant la campagne?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q32 SATISFACTION SITE WEB D'EC

SI Q31 EST 01

En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait de l'information publiée sur le site Web d'Élections Canada? Diriez-vous que vous étiez...?

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Très satisfait
 - 02 Plutôt satisfait
 - 03 Plutôt insatisfait
 - 04 Très insatisfait
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
 - 99 Refus

Q33 CONTACT AVEC EC

Avez-vous communiqué avec Élections Canada pendant la campagne?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q34 SATISFACTION CONTACT AVEC EC

SI Q33 EST 01

En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait des renseignements que vous avez obtenus lorsque vous avez communiqué avec Élections Canada? Diriez-vous que vous avez été...?

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Très satisfait
- 02 Plutôt satisfait
- 03 Plutôt insatisfait
- 04 Très insatisfait
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q35 SATISFACTION VOTE

SI Q2 EST 04

ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ ROTATION ALÉATOIRE ENTRE Q35A ET Q35B – CRÉER UNE VARIABLE AVEC INDICATEUR POUR DÉSIGNER LE 1^{er} ET LE 2^e

Q35A BIPOLARITÉ

En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre expérience de vote? Diriez-vous que vous étiez...?

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Très satisfait
- 02 Plutôt satisfait
- 03 Plutôt insatisfait
- 04 Très insatisfait
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q35B UNIPOLARITÉ

En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre expérience de vote? Diriez-vous que vous étiez...?

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Très satisfait
- 02 Plutôt satisfait
- 03 Plutôt insatisfait
- 04 Très insatisfait
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

ÉCHANTILLON FRAGMENTÉ 50/50 DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

1. Échantillon fragmenté entre Q36A et Q36B
2. Échantillon fragmenté entre Q37A et Q37B
3. Poser les deux questions dans un ordre aléatoire : Q36 en premier pour la moitié des répondants, et Q37 en premier pour l'autre moitié.

UTILISER UNE VARIABLE AVEC INDICATEUR POUR SIGNALER LA FRAGMENTATION ET L'ORDRE DES QUESTIONS (Q36 EN PREMIER OU Q37 EN PREMIER).

Q36A GESTION ÉQUITABLE DE CETTE ÉLECTION PARTIELLE

En pensant à l'élection partielle fédérale du 6 mai 2019, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...?

INSISTER SUR « ÉLECTIONS CANADA »

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Très équitable
- 02 Plutôt équitable
- 03 Plutôt inéquitable
- 04 Très inéquitable

NE PAS LIRE

- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q36B GESTION ÉQUITABLE EN GÉNÉRAL

En pensant aux élections partielles fédérales en général, diriez-vous qu'Élections Canada gère les élections de manière...?

INSISTER SUR « ÉLECTIONS CANADA »

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Très équitable
- 02 Plutôt équitable
- 03 Plutôt inéquitable
- 04 Très inéquitable

NE PAS LIRE

- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q36C POURQUOI NE FAIT PAS CONFIANCE

SI Q36A OU 36B EST 03 OU 04

Avez-vous une raison en particulier de penser qu'Élections Canada gère les élections de manière inéquitable?

NE PAS LIRE

- 01 [Question ouverte]
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q37A CONFIANCE EXACTITUDE DES RÉSULTATS

Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription? Est-il...?

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Très élevé
- 02 Plutôt élevé
- 03 Plutôt faible
- 04 Très faible

NE PAS LIRE

- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q37 B CONFIANCE À L'ÉGARD DES RÉSULTATS — AVEC INTRODUCTION

À la fin d'une élection fédérale, les préposés au scrutin de chaque circonscription comptent les votes à la main et rendent compte des résultats à Élections Canada. Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection? Est-il...?

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Très élevé
 - 02 Plutôt élevé
 - 03 Plutôt faible
 - 04 Très faible
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
 - 99 Refus

Q37C POURQUOI NE FAIT PAS CONFIANCE

SI Q37A OU Q37B EST 03 OU 04

Y a-t-il une raison en particulier pour laquelle vous n'avez pas beaucoup confiance en l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription?

NE PAS LIRE

- 01 [Question ouverte]
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

PS1

Avant de terminer, j'aimerais vous poser quelques questions sur vous et votre ménage, à des fins statistiques seulement. Soyez assuré que vos réponses demeureront strictement confidentielles.

S1 SEXE

Aux fins de ce sondage, pourriez-vous confirmer votre sexe?

NE PAS LIRE

- 01 Homme
- 02 Femme
- 97 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S2 LANGUE

Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

LIRE LA LISTE.

- 01 Anglais
- 02 Français
- 77 Autre (préciser : _____)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S3 ORIGINE ETHNIQUE

Pouvez-vous me dire quelle est votre origine ethnique? Par exemple Blanc, Asiatique, Africain, Latino-Américain, etc.

NE PAS LIRE. N'ACCEPTER QU'UNE SEULE RÉPONSE; UTILISER LE CODE 97 POUR LES ORIGINES ETHNIQUES MIXTES/MULTIPLES.

Groupe	Comprend
01 Blanc/Caucasien	Canadien-anglais, Canadien-français, Québécois et minorités non visibles (y compris : Anglais, Irlandais, Écossais, Allemand, Français, Italien)
02 Chinois	Chinois, Hongkongais, Taïwanais
03 Asiatique de l'Est	Japonais, Coréen
04 Asiatique du Sud/Indien de l'Est	Bangladais, Bengalais, Brunéien, Gujarati, Indien de l'Est, Indo-Pakistanaï, Mauricien, Mahorais, Mongol, Pakistanaï, Punjabi, Cinghalais, Sri Lankaï, Tamoul
05 Asiatique du Sud-Est	Vietnamien, Cambodgien, Malaisien, Laotien, Indonésien, Singapourien, Birman, Kampouchéen, Thaïlandais
06 Philippin	
07 Noir (Africain, Antillais)	Angolais, Anguillais, Antiguais, Arubain/insulaire des Antilles néerlandaises, Bahamien, Barbadien, Bélizien, Béninois, Bermudien, Botswanaï, Burkinabé, Burundais, Camerounais, Cap-Verdien, Caimanais, Centrafricain, Tchadien, Comorien, Congolais, Dominicain, Équato Guinéen, Éthiopien, Gabonais, Gambien, Ghanéen, Grenadien, Guadeloupéen, Guinéen, Bissau Guinéen, Guyanais, Haïtien, Ivoirien, Jamaïcain, Kenyan, Lesothan, Libérien, Malgache, Malawien, Malien, Martiniquais/Guyanais, Montserratien, Mozambicain, Namibien, Névicien, Nigérien, Nigérian, Rwandais, Saint Vincentais et Grenadin, Saint Lucien, Sénégalais, Trinidadien, Tobagonien, Antillais, toute autre personne originaire des Caraïbes ou d'Afrique
08 Latino-Américain	Personne originaire des pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, Mexicain, Cubain, Portoricain
09 Asiatique occidental, Nord-Africain, Arabe	Afghan, Algérien, Arménien, Bahreïni, Bhoutanaï, Égyptien, Iranien, Irakien, Israélien, Jordanien, Kurde, Koweïtien, Libanais, Libyen, d'origine maghrébine, Mauritanien, Marocain, Népalais, Omanais, Palestinien, Yéménite, Saoudien, Syrien, Turc
10 Originaire des îles du Pacifique	Fidjien, Mélanésien, Micronésien, Polynésien, Tongan, Tuvaluan, originaire de l'île de Wake, Samoan (y compris personne originaire des Samoa américaines), personne originaire du Territoire des Îles de la mer de Corail, Kiribatien, Nauruan, Norfolkais, Mariannais, Tokelauan, Pitcairnais, personne originaire du Territoire sous tutelle des îles du Pacifique, Vanuatuan, Wallisien, Futunien, Cookien, personne originaire de l'atoll Johnston, Guamien, personne originaire des îles Midway, Néo Calédonien
11 Autochtones	Première Nation, Métis, Inuit

Groupe	Comprend
97 Autre minorité visible ou origine ethnique mixte (préciser)	INSCRIRE _____
98 Ne sait pas	
99 Refus	

ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ 50/50

S4A MINORITÉ VISIBLE A

Faites-vous partie d'une minorité visible?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

SI LE RÉPONDANT NE SAIT PAS CE QUE ÇA VEUT DIRE : Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles sont les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche.

S4B MINORITÉ VISIBLE B

Vous considérez-vous comme faisant partie d'une minorité visible?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S5 PAYS DE NAISSANCE

Quel est votre pays de naissance?

INTERVIEWEUR : Préciser le lieu de naissance en tenant compte des frontières actuelles.

Le Royaume-Uni comprend l'Angleterre, l'Écosse, le pays de Galles, l'île de Man, les îles Anglo Normandes et l'Irlande du Nord.

NE PAS LIRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 Canada ALLER À S6
- 02 Chine
- 03 Allemagne
- 04 Inde
- 05 Italie
- 06 Philippines
- 07 Pologne
- 08 Portugal
- 09 Royaume-Uni
- 10 États-Unis
- 11 Vietnam
- 97 Autre (préciser : _____)
- 98 Ne sait pas ALLER À S6
- 99 Refus ALLER À S6

S6 ANNÉE D'ARRIVÉE AU CANADA

SI S5 N'EST PAS 01 CANADA

En quelle année êtes-vous venu vivre au Canada?

SAISIR LES QUATRE CHIFFRES DE L'ANNÉE

NE PAS LIRE

01 _____ <Année>

98 Ne sait pas

99 Refus

S7 DÉMOCRATIE DANS LE PAYS D'ORIGINE

SI S5 N'EST PAS 01 CANADA

En pensant à votre pays d'origine au moment où vous en êtes parti, diriez-vous que ce pays était... LIRE LA LISTE

01 Très démocratique

02 Plutôt démocratique

03 Pas très démocratique

04 Pas du tout démocratique

98 Ne sait pas

99 Refus

S9 NIVEAU D'ÉTUDES

Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous avez atteint?

NE PAS LIRE LES RÉPONSES – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

01 Études primaires non terminées

02 Études primaires terminées

03 Études secondaires non terminées

04 Études secondaires terminées

05 Quelques cours au collège communautaire/formation professionnelle/école de métier/cours commercial/Cégep

06 Diplôme au collège communautaire/formation professionnelle/école de métier/cours commercial/Cégep

07 Quelques cours universitaires (aucun grade ou diplôme obtenu)

08 Diplôme universitaire de premier cycle (diplôme ou baccalauréat)

09 Études supérieures ou postdoctorales/école professionnelle (maîtrise, doctorat ou autre diplôme professionnel)

77 Autre (préciser)

98 Ne sait pas

99 Refus

S10 OCCUPATION

Comment décririez-vous votre situation d'emploi actuelle?

SI LE RÉPONDANT N'EST PAS CERTAIN D'AVOIR BIEN COMPRIS LA QUESTION

Êtes-vous, par exemple, employé, retraité, aux études, incapable de travailler? Un emploi à temps partiel ou temporaire compte comme un emploi.

NE PAS LIRE L'ÉCHELLE – SAISIR AU PLUS DEUX RÉPONSES

AU BESOIN, TENTER DE DÉTERMINER SI LE RÉPONDANT EST EMPLOYÉ OU TRAVAILLEUR AUTONOME.

01 Employé à temps plein (35 heures ou plus par semaine)

02 Employé à temps partiel (moins de 35 heures par semaine)

03 Travailleur autonome à temps plein (35 heures ou plus par semaine)

- 04 Travailleur autonome à temps partiel (moins de 35 heures par semaine)
- 05 Retraité
- 06 Étudiant à temps plein
- 07 Étudiant à temps partiel
- 08 Sans emploi, mais à la recherche d'un emploi (y compris en congé saisonnier)
- 09 Incapable de travailler de façon permanente (invalidité à long terme)
- 10 Ne travaille pas pour le moment (y compris en raison d'une maladie, d'un congé parental, d'une invalidité à court terme, de vacances ou d'un conflit de travail)
- 11 Personne au foyer ou proche aidant
- 12 Autre

S11 INVALIDITÉ FONCTIONNELLE

À quelle fréquence devez-vous limiter vos activités quotidiennes en raison d'un problème physique, de douleurs ou d'un problème de santé mentale?

LIRE LA LISTE.

- 01 Jamais
- 02 Parfois
- 03 Souvent
- 04 Toujours
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S12 IDENTIFICATION COMME PERSONNE HANDICAPÉE

Vous identifiez-vous comme une personne handicapée?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S13 ÉTAT MATRIMONIAL

Quel est votre état matrimonial? Êtes-vous :

LIRE DANS L'ORDRE JUSQU'À CE QUE LE RÉPONDANT DONNE UNE RÉPONSE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 Marié
- 02 En union libre
- 03 Veuf
- 04 Séparé
- 05 Divorcé
- 06 Célibataire, jamais marié

NE PAS LIRE

- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S14 NOMBRE DE PERSONNES PAR MÉNAGE

De combien de personnes, vous compris, votre ménage est-il habituellement composé?

NE PAS LIRE

- 01 _____
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S15 ENFANTS

SI S14 EST 2 OU PLUS

Êtes-vous le parent ou le tuteur d'un enfant de moins de 5 ans vivant à la maison avec vous?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S15 ÂGE DES ENFANTS

SI S15 EST 1

Pourriez-vous me donner l'âge des enfants vivant à la maison avec vous?

AU BESOIN, POSER DES QUESTIONS POUR DÉTERMINER/CONFIRMER LE NOMBRE D'ENFANTS DANS LE MÉNAGE APPARTENANT À UN GROUPE D'ÂGE PRÉCIS

Âge	Nombre d'enfants

S16 REVENU

Laquelle des catégories suivantes correspond le mieux au revenu annuel familial total, avant impôt, de *tous les membres de votre foyer* en 2018?

METTRE L'ACCENT SUR LE FAIT QU'IL S'AGIT DU REVENU TOTAL DE TOUS LES MEMBRES DU FOYER

LIRE DANS L'ORDRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 Moins de 30 000 \$
- 02 De 30 000 \$ à moins de 60 000 \$
- 03 De 60 000 \$ à moins de 90 000 \$
- 04 De 90 000 \$ à moins de 110 000 \$
- 05 110 000 \$ et plus

NE PAS LIRE

- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S17 A VOTÉ EN 2015

SCR3 EST SUPÉRIEUR À 1900 ET INFÉRIEUR À 1997 OU SCR3 EST 1997 ET SCR3B EST INFÉRIEUR OU ÉGAL AU 19 OCTOBRE 2015, OU SCR3 EST 00, OU SCR3B EST 00

Finalement, nous aimerions savoir si vous avez voté à l'élection générale fédérale du 19 octobre 2015.

NE PAS LIRE

- 01 OUI

- 02 Non
- 77 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S18 CODE POSTAL

Pour nous aider à comprendre les variations régionales des résultats, pourriez-vous me donner votre code postal?

TENTER D'OBTENIR LES TROIS PREMIÈRES DONNÉES SI LA PERSONNE REFUSE DE RÉPONDRE

- 01 _____
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

THNK

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à ce sondage.

THNK2

PAS ADMISSIBLE À CE SONDAGE

Merci de votre collaboration! D'après les renseignements que vous avez donnés, vous n'êtes malheureusement pas admissible à ce sondage.